# Ouvrages du même auteur

*CHEZ BLOUD ET GAY, PARIS*

Catholicisme d'Action: **Sermons et Conférences pour l'année liturgique** ..... Fr. 4·—
**Méditation sur la Guerre** (épuisé).
**La Pensée et l'œuvre d'un Grand Seigneur russe** ..... Fr. 1·—
**L'Action française et l'idée chrétienne.** 3e édition ..... Fr. 3·—
**La Morale de l'Action Française** ..... Fr. 1·50

*CHEZ TRALIN, PARIS*

**L'Enseignement social de Jésus.**
Tome III. **La Grande Loi sociale de l'amour des Hommes** Fr. 3·—
**Balmès sociologue** ..... Fr. 2·50
**L'Égoïsme Humain** (ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques) ..... Fr. 3·60

*CHEZ TEQUI, PARIS*

**Hier et Demain.** — Anticléricalisme et Tolérance ..... Fr. 1·25

*CHEZ BOSSARD, PARIS*

**Les Problèmes internationaux et le Congrès de la Paix. — Vue d'ensemble** ..... Fr. 3·90

---

PROCURE GÉNÉRALE (3, Rue de Mézières, Paris VI°)

**Un Précurseur du Bolchévisme. Francisco Ferrer.**
Étude critique. Forte brochure in-8°, 90 pp. ..... Fr. 2·—
**L'Enseignement social de Jésus.** Tome I. **Les Grandes Directives sociales**
(L'Évangile contient-il une doctrine sociale? — Jésus et l'Individu. — Jésus et la Famille. — Jésus et la Société) .. Fr. 4·—

SOUS PRESSE

Tome II. **Les Grandes Directives sociales** (Jésus et l'Égalité. — Jésus et la Fraternité. — Jésus et la Liberté).
**Un Grand poëte espagnol.** *Luis de Leon.* Étude critique et traduction de ses œuvres poëtiques originales.

La Pensée et l'Œuvre Sociale du Christianisme

ÉTUDES ET DOCUMENTS

A. LUGAN

„L'Enseignement social de Jésus"

VI:

# La Loi Sociale du Travail

*Jésus travailleur*
*Jésus et les Travailleurs*
*Jésus et la Doctrine du Travail*

MARCEL GIARD & Cie
LIBRAIRES-ÉDITEURS
16, Rue Soufflot
PARIS, Ve

22930

**Nihil obstat,**

Albiae, 29 octobris 1920

P. BIZART, censor delegatus.

**Imprimatur,**

Albiae, 26 octobris 1920

M. SEGONZAC, vic. gen.

# *Préface*

*Ce livre forme le tome VI des sept ou huit volumes que je dois publier sous le titre général :* ***L'Enseignement social de Jésus.*** *Voici les sujets qui y seront traités :*

*I et II :* ***Les grandes directives sociales.*** *Ces deux tomes représentent le volume unique que j'ai publié en 1898, chez Bloud, qui a été traduit en plusieurs langues et très exploité. Épuisé depuis plusieurs années, je le réédite refondu fond et forme et très augmenté.*

*III :* ***La grande loi sociale de l'Amour des Hommes.*** *Il a déjà paru chez l'éditeur A. Tralin.*

*IV et V :* ***La loi sociale de la Justice.*** *Ces deux tomes prêts en manuscrit, seront publiés dès que le I et II tome auront paru.*

*VI :* ***La loi sociale du Travail.*** *(Le présent volume.)*

*VII et peut-être VIII :* ***Les Biens de ce monde. Richesse et Pauvreté.***

*Comme on le voit, le travail que j'ai entrepris et que j'espère mener à bonne fin, sera une apologie sociale de l'Évangile et donc du Christianisme.*

---

# Introduction

SOMMAIRE : Les travailleurs types ; définition du travail — Hertzka, Strauss, Uberweg, Hartmann, Renan et les socialistes prétendent que le christianisme et son divin fondateur sont ennemis du travail. Est-ce vrai ?

Il existe, dans le monde humain, trois travailleurs types : l'écrivain, le prédicateur et le laboureur. Penché sur ses livres ou la plume à la main, le premier s'efforce de pénétrer les idées, de les tirer de leur vague, de leur coin d'ombre ; il les déplie, les met en lumière, aux regards de son intelligence et aux nôtres. Le prédicateur s'applique à faire remonter l'homme de ces bas-fonds où par les pentes glissantes de sa nature et du péché d'origine, il descend, pour le remettre sur les hauteurs, dans sa dignité splendide. Le laboureur creuse péniblement le sillon où il enfouit le grain de blé qui donnera le pain, nourriture de nos corps, car, si nous ne vivons pas seulement de pain, sans lui nous mourons. — Se passer de l'un de ces travailleurs types, n'est pas possible. Ils sont nécessaires à notre complet épanouissement de microcosme, j'entends, d'être renfermant et emmêlant en son raccourci, les deux éléments qui se détachent aux pôles de la création, l'esprit et la matière.

L'attention fixée sur ces exemples, dégageons les caractères analogues qu'ils offrent, et définissons le travail: l'application de l'activité humaine à produire un bien utile dans l'ordre intellectuel, moral ou économique. «Activité humaine» par ces mots et les réalités qu'ils portent, est creusé un large et infranchissable fossé. Cette activité n'a pas de commune mesure dans le monde des forces inanimées ou vivantes. Jamais on ne l'identifiera à celles que manifeste la machine ou l'animal.

Pris dans ce sens, en insistant particulièrement sur sa fonction créatrice de biens matériels, le travail est-il encouragé, loué et protégé par la religion du Christ? Non, répondent plusieurs penseurs laïques.

«On prétend bien, dans notre société moderne, écrit Hertzka, que le travail a été réhabilité. Le christianisme surtout, s'attribue la gloire d'avoir répudié la vieille conception qui le tenait pour une honte. On peut à peine imaginer illusion plus grande. Le travail est aujourd'hui encore un déshonneur comme il l'était aux siècles passés» (1). Dans son livre *Foi ancienne et Foi nouvelle* (2), Strauss affirme tranquillement qu' «un vrai culte de la pauvreté et de la mendicité est commun au christianisme et au boudhisme. Les moines mendiants du moyen âge et aujourd'hui la vie des miséreux à Rome, sont d'authentiques institutions chrétiennes qui ont disparu

(1) Hertzka, *Les lois du développement social.* Leipzig 1886, p. 24.

(2) 9e édit, p. 41.

des pays protestants grâce à une conception qu puisait ses principes à d'autres sources (1).» «Au sens chrétien, disait Uberweg, dans une lettre à Lange, Mammon est injuste, c'est sa nature d'être tel. Le devoir consiste à n'avoir aucun souci de ce Mammon et à attendre de Dieu et des hommes une aumône. Si les hommes sont trop durs et avares, et s'ils préfèrent le travail à la mendicité, on n'a cure de la dignité de ce travail, on souffre la misère et on l'oublie dans l'opium de la félicité imaginaire du règne du Messie et surtout de l'au-delà.» «Si la religion en général n'a que crainte et antipathie pour la science, le christianisme en particulier se montre l'ennemi résolu de toute culture qui a pour but de mettre à profit tous les secours de la vie terrestre en adaptant l'esprit à leur condition.» Ainsi parle Edouard von Hartman dans son fameux ouvrage: *La décomposition du Christanisme et la Religion de l'avenir* (2). Renan nous assure que Jésus, absorbé par les affaires du Ciel, méprisa le travail, et il donne de ce mépris une curieuse raison:

(1) Renan lui aussi qui fut le perroquet de Strauss, prétend que la mendicité est l'état chrétien et saint par excellence (*Vie de Jésus*, p. 108. Edition Calmann-Lévy). Dans son apologétique, c. 32, Tertullien écrivait: «Nous ne sommes ni des brachmanes ni des gymnosophistes de l'Inde. Nous n'habitons pas les bois, nous ne sommes pas des exilés de la vie: *Neque enim Brachmanae aut Indorum gymnosophistae sumus, silvicolae et exsules vitae.*» Il répondait, dès le 2e siècle, aux imputations fantaisistes de Strauss, de Renan et de tant d'autres.

(2) Page 21.

«Le travail, dans un climat comme celui de la Judée, paraît inutile; ce qu'il donne ne vaut pas ce qu'il coûte. Les animaux des champs sont mieux vêtus que l'homme le plus opulent et ils ne font rien. Ce mépris, qui, lorsqu'il n'a pas la paresse pour cause, sert beaucoup à l'élévation des âmes, inspirait à Jésus des apologues charmants» (1).

Dans son *Histoire de la morale chrétienne*, Ziegler écrivait: «Mon sentiment est que Jésus regarda la richesse et le travail qui vise au gain, comme sans valeur, bien plus comme dangereux» (2).

De ces affirmations il appert que le christianisme, avec son fondateur, doit être tenu pour ennemi de la vie humaine, de ce qui la soutient, l'orne et la rend meilleure. Et il en est l'ennemi, parce qu'au nom d'intérêts supra-terrestres, il méprise ou dédaigne le travail qui seul procure ces appuis, ces ornements, ces améliorations. «Nous laissons le Ciel aux oiseaux et aux chrétiens, a dit, si je ne me trompe, Jules Guesde; pour nous, socialistes, nous nous contentons de la terre.»

(1) *Vie de Jésus*, ch. x. Cf. Weber, *Evangelium und Arbeit.*

(2) P. 66. En un livre récent, *La morale de Jésus, sa part d'influence dans la morale actuelle*, l'auteur, M. J. M. Lahy, écrit que, «la morale chrétienne est toute proche de la passivité hindoue; elle n'a jamais été un stimulant à l'activité et au progrès humain dans l'ordre social et scientifique; «la doctrine de Jésus,» qui présentait le danger d'être trop individualiste et pas assez sociale, était appelée à disparaître si elle était demeurée intacte.» M. Loisy soutient le même point de vue. Cf. *L'Évangile et l'Église*, p. 25.

Cette conception de l'Évangile et du christianisme est fausse.

A ces questions: qu'enseigne Jésus à propos de l'usage et de l'application de la force humaine à la production des biens utiles? défend-il ou ordonne-t-il de la laisser inactive et enfouie? on doit répondre: *Les actions et les faits de la vie cachée et publique du Maître, ses paroles et sa doctrine constante sont une exhortation puissante au travail, elles sont sa louange et sa bénédiction sans reserve.*

# Livre I. Les faits évangéliques

## Chapitre I. Jésus travailleur

SOMMAIRE. — L'atelier de Nazareth. — «N'est-ce pas là le fils de l'ouvrier?» (S. Math., XIII, 55). — «N'est-ce pas le charpentier?» (S. Marc, VI, 3). Hésitation d'Origène. Jésus est «du corps des travailleurs», dit Bossuet; conséquences morales de ce fait. Pourquoi est-il probant au point de vue de la foi et de la raison?

«Qu'ils se réjouissent, dit Bossuet dans son panégyrique de saint Joseph, ceux qui travaillent de leurs mains, Jésus est de leur corps», il est leur compagnon, leur camarade. L'art chrétien s'est plu à représenter en son atelier de Nazareth, le Dieu-ouvrier. Des peintres naïfs ont crayonné à la hâte sur les murs de leur cachette souterraine, le délicieux tableau; dans les cathédrales du moyen âge et de la renaissance, les Giotto ou les Fra Angelico, précurseurs de Raphaël, Raphaël lui-même ou ses émules, sont revenus maintes fois à ce motif et l'ont presque épuisé. On connaît la trame sur laquelle ils brodent, chacun suivant son génie. Assise sur son escabeau, près d'une fenêtre, la Vierge, sérieuse, souriante, débordante d'amour maternel, la quenouille sous le bras, file lentement. Elle travaille comme lorsqu'elle était jeune fille (1). De temps en temps,

(1) «L'ancienne tradition nous apprend qu'elle gagnait elle-même sa vie par son travail: ce qui fait que Jésus-Christ est appelé

elle dirige un long et tendre regard vers un bel adolescent. Il est là occupé avec un ouvrier plus âgé et dont le front se couronne de cheveux blancs. On dirait un père qui le rabot ou la scie en main, apprend à son fils à raboter ou à scier des planches.

Ce que peignent les artistes n'est ni rêve, ni fantaisie. Saint Mathieu (1) raconte qu'en entendant leur compatriote Jésus qui les avait quittés pour aller annoncer la bonne nouvelle, commenter supérieurement les Écritures dans leur synagogue, les gens de Nazareth, n'en croyaient pas leurs oreilles et se disaient les uns aux autres: «N'est-ce pas là le fils de l'ouvrier?» N'est-ce pas celui qui habitait près d'ici, que nous voyons en passant dans son échope, dont nous connaissons les clients, la mère, Marie, qui vivait parmi nous, les cousins Jacques, Jean, le père Joseph qui travaillait pour nous et que nous accompagnâmes, il y a quelques années, au champ de la mort? «N'est-ce pas le fils de cet ouvrier» dont chacun vantait l'honnêteté: ὁ τοῦ τέκτονος υἱός? Voilà bien un témoignage décisif pour affirmer que le père de celui qui vient de se révéler Rabbi incomparable, exerçait une profession manuelle? Et quelle était cette profession? Ici les conjectures ont libre cours. La parole Τέκτων, terme générique, désignant un ouvrier, a reçu à travers les siècles, des interprètes de la sainte parole, plusieurs expli-

par les Pères les plus anciens «*fabri et quaestuariae filius?*» (Bossuet, *Elévations sur les mystères*, XII[e] Semaine, I[re] élévation).

(1) Math., XIII, 55.

cations. Saint Hilaire et Bède veulent que Joseph ait été forgeron, *faber ferrarius* (1). D'autres en font un orfèvre: *faber aurarius*, et quelques-uns un maçon, *faber coementarius* (2). Mais l'opinion commune confirmée par la traduction de la Bible arménienne, est que le nourricier et le gardien du Christ enfant, était ouvrier sur bois: *faber lignarius*, plus spécialement, un charpentier. Ceci concorde avec le sentiment de saint Justin, qui, dans son *Dialogue de Tryphon*, nous dit que Jésus fabriqua des charrues et des jougs. L'Évangile apocryphe de Thomas ajoute qu'il les réparait. Celse, ce violent ennemi du christianisme, qui usa de toutes les armes pour rabaisser son fondateur, écrit dédaigneusement: «Il passa sa vie à Nazareth occupé à travailler des planches (3).» Enfin et pour conclure, car nous pourrions allonger les interprétations du mot Τέκτων, l'*Evangelium arabicum infantiæ* assure que Jésus, ébéniste et tonnelier, faisait aussi des portes et des caisses.

Un autre fait sur lequel tous les commentateurs tombent d'accord, est que le Christ prit part au travail de Joseph. Qui connaît les mœurs juives n'en sera pas étonné. Le travail, et même le travail manuel, était honoré en Israël (4). Des rabbis,

(1) Cf. Knabenbauer: «*Plane hic fabri erat filius ferrum igne vincentis*». (Hilar., *Comm. in Math.*, Migne, 9. 997).

(2) Philo. *Cod. apocr. Nov. Test.* Leipzig, p. 368.

(3) Orig. *C. Celse.*, c. 36.

(4) «La dignité du travail manuel, son action salutaire sur le corps qu'il fortifie et sur les mœurs qu'il épure, n'ont jamais été

l'illustre Hillel par exemple, gagnèrent leur vie comme simples journaliers. Un proverbe disait que le père qui n'enseignait pas un métier à son fils, lui apprenait à voler. Et puis, dans les familles pauvres, les enfants ne doivent pas rester les bras croisés. Ils ont à gagner leur vie en travaillant. Et Jésus appartenait à l'une de ces familles. On le vit à Bethléem quand les hôtels se fermèrent devant les parents angoissés. Ils se fermèrent sans doute «pour eux», surtout parce qu'ils ne pouvaient payer les frais d'hospitalité. Ces motifs autorisent à conclure que Jésus fut associé jeune au travail des siens.

Mais l'Évangile nous offre du fait une raison plus péremptoire. Saint Marc ne met-il pas sur les lèvres des compatriotes du Christ, ces paroles: «N'est-ce pas là l'ouvrier?» Ces bons villageois ne s'étonnent pas seulement qu'un fils d'ouvrier commente avec habileté les Écritures: son père eût pu du fruit de son labeur, lui faire donner une bonne instruction dans les écoles de Jérusalem. Ils s'étonnent qu'un ouvrier sur bois qui n'a jamais pu être

---

méconnues des Juifs comme elles le furent chez les Grecs et les Latins. St Paul tissait des tentes, R. Ismael, l'illustre astronome et l'émule de Gamaliel II, fabriquait des aiguilles (Jérusal., Berachot, IV. I) R. José était tanneur (Sabbath, 496). R. Jochanan cordonnier . . . etc. «Le travail est l'honneur et la dignité du travailleur.» disait Judah (Nedarin, 496). De là le soin que prenaient les plus illustres docteurs de posséder avec un art mécanique, le moyen de gagner leur vie et de garder leur indépendance. (Voir Kitto Cyclopœdia: Education. — Sepp, Leben Jesu, B. I. K. XXIII)». — Fouard. *Vie de N.-S. Jésus-Christ*, t. I., p. 101.

disciple de rabbis, leur parle avec cette clarté, cette profondeur et cette assurance de choses divines, que leurs docteurs, après de longues études, ont des peines infinies à comprendre et à expliquer. «N'est-ce pas, disent-ils, le charpentier (1).»

Donc: Jésus a travaillé dans l'atelier familial, d'abord avec son père, qui le forma comme on forme tous les apprentis aux détails les plus simples de la profession; à manier la scie et le rabot, à bien ajuster les planches, à ne rien gaspiller, car on n'est pas riche. Il travailla seul ensuite près de sa mère, quand il eut de ses mains pieuses, enseveli l'ouvrier vigilant et probe qui protégea son enfance, le sauva des colères homicides d'Hérode, et fut pendant de longues années, sous l'humble toit, le compagnon journalier de ses peines, de ses joies et de son labeur. Qui nous dira les conversations qu'échangèrent ces deux charpentiers près de leur établi, et auxquelles se mêla souvent sans doute la femme qui filait devant la fenêtre? Qui nous dira les visions d'avenir divin et humain, les espoirs de consolation pour les courbés sur la rude tâche et gagnant leur nourriture quotidienne, qui hantèrent ces deux cœurs d'ouvriers? Qui dira leurs sentiments de sympathie et de confraternité pour tous les fils d'Adam qui, depuis la première faute, mangent leur pain à la sueur de leur front? Quelles étaient les paroles et les pensées de ces travailleurs sur ceux qui

(1) S. Marc, VI. 3.

traînent et gâchent misérablement leur vie, jouissant et abusant du travail des autres? Ces pensées nous les apprendrons un peu, dans quelques années, en entendant la prédication du plus jeune des deux artisans.

Je le sais. Un illustre exégète a douté, de l'authenticité de la parole de saint Marc: «Celui-là n'est-il pas l'ouvrier?» C'est Origène. Son hésitation a une excuse. Il voulait sauver son maître des sarcasmes de Celse contre le Dieu raboteur de planches. Mais tous les auteurs, tous les manuscrits du livre sacré écrivent ces paroles comme nous les avons rapportées. Le grand docteur d'Hippone, Augustin, témoigne pour les autres, lorsqu'il dit: «En cet endroit de l'Évangile, Marc raconte la même chose que Mathieu. Seulement, le premier dit que le Seigneur fut appelé «ouvrier» et fils de Marie par ses compatriotes, et le second qu'on l'appela «fils de l'ouvrier (1).» Bien plus, le texte de saint Marc porte en lui-même le signe de son authenticité. Les écrivains sacrés vivaient en contact journalier avec les païens qui avaient fort peu d'estime du travail manuel. Jamais ils ne se fussent aventurés à faire mépriser leur Maître de ces raffinés, en écrivant qu'il avait été ouvrier, si l'Esprit et leur conscience d'historiens, ne les eussent obligés à rendre hommage à cette dure vérité.

Affirmons avec une joie débordante de certitude, que Jésus, le divin restaurateur de l'humanité, a

(1) *De Consensu Evangelistarum*, lib. II, c. 42.

été fils d'ouvrier et ouvrier. Travailleurs, qui que nous soyons, saluons notre compagnon, notre camarade, «il est de notre corps». Saluez-le, vous surtout travailleurs des champs et de l'atelier, et, puisque ce Fils de l'Homme incomparable en sagesse et en sainteté, n'a pas cru déchoir en gagnant son pain comme vous, ne vous estimez pas inférieurs parce que vos mains sont calleuses. Le Dieu-Ouvrier, un rabot à la main, réhabilite le travail manuel, il lui communique sa grandeur et sa dignité éminente. Désormais, l'on devra savoir qu'un charpentier, un forgeron ou un savetier ne sont pas moins respectables dans leur atelier qu'un intellectuel ou un artiste, en leur cabinet. Les uns et les autres se servent de leurs forces, pour leur profit et celui de l'humanité, qui a besoin de chacun d'eux. Ils se complètent. L'on ne pourra plus dire avec Aristote, justifiant l'esclavage: «Le privilège de l'homme libre n'est pas la liberté, mais l'oisiveté, qui a pour nécessaire corollaire le travail forcé des autres, c'est-à-dire l'esclavage» (1). Le chrétien n'admettra jamais avec ces théoriciens du paganisme, que l'oisiveté est un titre de noblesse. A ses yeux, le simple balayeur mérite plus d'estime, comme plus ressemblant à Jésus-Christ travaillant en son atelier, que l'homme au grand nom et aux ancêtres illustres, qui gaspille dans les plaisirs ou les niaiseries de l'existence, des énergies humaines: les

(1) *Politique*, II, 6, 2.

siennes et aussi celles de ses semblables, car il prive la société d'un effort plus utile. Ces paroles du pape de la *Rerum Novarum* confirment cette doctrine: «Le travail manuel, qui a pour objet de procurer le nécessaire à la vie, en aucune façon ne déshonore. Le Christ, notre maître, a prouvé cela par ses actions et ses exemples, lui qui, par amour pour nous, «se fit pauvre quand il était riche,» lui qui, «quoique Fils de Dieu et Dieu même,» regardé cependant comme fils d'un charpentier, voulut passer de longues années de sa vie à travailler de ses mains.»

Mais, dira-t-on, le fait que Jésus ait été travailleur ne prouve rien. Le Boudha passa sa jeunesse comme fils de roi dans les délices de l'oisiveté d'une cour indienne. Qui oserait en conclure que ce fondateur de religion, fût ami de la bonne chère et panégyriste du luxe princier? Ce qui se fait par nécessité de situation, ne sera jamais leçon désintéressée s'imposant aux volontés. Seuls les actes libres et spontanés méritent d'être proposés à la louange et à l'imitation des hommes. Il faudrait prouver, que le Christ, devenu maître et docteur, ne contredit pas par ses paroles ou par sa vie, l'exemple que son enfance avait donné.

Aux yeux du chrétien, cette contradiction n'est pas possible, pour la raison décisive que le Christ polissant à 15 ans des planches dans l'atelier de Joseph, et le Christ prêchant sur la montagne les béatitudes, est le même Homme-Dieu. Entre le frêle nouveau-né étendu sur la paille, et le Jésus

puissant en œuvres qui d'un geste apaisait les flots et secouait les morts dans leur sommeil, il n'y a point de différence essentielle. Il se développe extérieurement, il croît en âge, en sagesse et en science, mais dans son fond reste identique.

Chez lui, pas de transformations hétérogènes, pas d'addition d'éléments nouveaux. Ainsi une fleur dépliant aux rayons du soleil sa corolle et son calice, peut paraître autre que lorsqu'elle les ramasse et les dérobe aux regards, et cependant elle n'a changé que pour le spectateur. Jésus a paru se modifier aux yeux des hommes, mais rien ne naissait, rien ne mourait dans son être profond et indivisible. Les actes qui avaient leur racine dans cette personne où l'humain et le divin se compénétraient ineffablement, ne pouvaient se contredire dans le temps ou l'espace, sans que le tronc qui les portait en fût comme brisé ou dédoublé. La logique du principe qui constituait ce composé mystérieux n'aurait été interrompue qu'aux dépens de son unité. Tous les actes de l'Homme-Dieu se meuvent donc sur la même ligne et ceux de Nazareth ont la même valeur d'enseignement et d'exemple que ceux de la vie publique. Ils sont insérés sur une tige identique dont ils sont les bourgeons, les fleurs et les fruits.

Aussi bien, au simple point de vue de la raison, l'opposition signalée n'existe pas. Les évangélistes n'auraient jamais osé parler du travail de leur Maître enfant si, en conversant avec lui, ils avaient compris qu'il gardait un souvenir triste et honteux de

ces années de labeur manuel. Et ils n'eussent pas été fâchés de lui épargner les mépris et les affronts de païens et de philosophes comme Celse.

«Je suis le chemin, la vérité et la vie», dit-il sans distinguer les âges. Depuis sa conception dans le sein de la Vierge, jusqu'à a sa montée au ciel, son existence trace sur la mer agitée du monde un sillage qui est la route à suivre par ceux qui, à travers ombres et énigmes, veulent arriver aux clartés immortelles. Point de pas de cette existence où nous ne puissions mettre le nôtre. Rien dans ses paroles ou ses actions, depuis qu'il bégaye entre les bras de sa mère ou qu'il travaille sous les ordres de Joseph, jusqu'au jour où il parlera aux foules d'Israël «comme nul homme n'avait parlé encore» où il guérira les malades, consolera les affligés, rien qui s'éloigne des règles de l'éternelle vérité. Il vit cette vérité et il l'enseigne. Et quiconque, marchant sur ses traces, réalise cette vérité, a comme lui, la vie dans sa forme la plus haute, cette vie éminente qui est le règne de l'idée et du vouloir divin dans les âmes. Ce chemin qu'est le Christ, va s'élargissant, sa vérité s'éclaire de plus de lumière, sa vie profonde d'union avec le Père se manifeste avec plus d'intensité, mais, à aucun moment de sa durée mortelle, jusqu'au jour où il s'élève dans les airs, bien mieux jusqu'à cette heure où l'Humanité en se modelant sur lui, l'aura atteint au terme de sa course et dans sa gloire, à aucun moment, il ne cesse d'être Voie, Vérité et Vie.

## Chapitre II. Jésus et les travailleurs

SOMMAIRE. — Jésus et ses compagnons de labeur. Il se plaît en leur société et les choisit pour être ses privilégiés et ses apôtres. En les choisissant, il ne les oblige pas à abandonner leur besogne ordinaire: trois épisodes évangéliques où on le voit clairement. Jésus a relevé l'anathème du paganisme contre le travail manuel surtout en appelant aux plus hautes dignités de son Église des ouvriers.

Un jour, vers ses trente ans, le charpentier nazaréen dit à sa mère que désormais il devait être tout entier aux affaires du royaumes de Dieu. Ayant, sans doute, assuré l'avenir matériel de cette femme bénie, il mit de côté ses outils, ferma son atelier et s'en alla vers la Judée. Une vie nouvelle commençait. Aura-t-il honte de celle qui lui procura si longtemps le pain quotidien? Méprisera-t-il ce travail qui fatigua son corps et durcit ses mains? On voit souvent des gens ayant quitté leur boutique ou leur champ, hissés par hasard à un rang social plus élevé, regarder de haut ceux qu'ils ont laissés en bas. Les parvenus, les nouveaux riches recherchent a société des beaux habits et des mains blanches.

Le divin ouvrier, lui, ne sera ni arrogant ni dédaigneux envers ses anciens compagnons de labeur. Il ne laisse point les occupations fatigantes de l'atelier, pour aller jouir tranquille d'un avoir péniblement amassé. N'a-t-il pas avoué qu'il ne possédait en propre une pierre où poser sa tête? Il les laisse pour se consacrer à un travail plus fructueux et plus important. Portant sa parole et son exemple

d'un bout à l'autre de la Judée, il dépense ses forces au service de l'humanité entière. Absorbé en cette sublime tâche, il s'intéresse encore aux besognes les plus humbles. Son existence se passe avec des travailleurs, et souvent il travaille avec eux.

Vite, sa renommée d'homme puissant en œuvres et en sagesse, se répand par les cités et les campagnes. Les grands, les aristocrates de la fortune et de l'intelligence, recherchent sa compagnie. L'un d'eux, Nicodème, qui appartenait au sanhédrin, ce sacré collège des Juifs, court à sa poursuite durant la nuit et lui demande de l'accepter parmi ses disciples. Des fonctionnaires du fisc romain, hommes d'importance, des riches comme Simon le Pharisien, l'invitent à leur table. Et cependant il ne paraît pas se plaire en cette société élégante, fortunée et sans doute, frivole. Il dit à ces heureux de vivre, de dures vérités: «Malheur à vous, riches, à vous pharisiens, à vous scribes!» Avec qui traite-t-il continuellement, avec qui converse-t-il plus affablement et plus à son aise? Avec des ouvriers et des ouvriers qui entre tous sont pauvres et grossiers, avec des pêcheurs, aux visages hâlés, aux mains rugueuses. Il prend son repos dans leurs misérables huttes, il dispose de sa puissance en faveur de leurs parents comme lorsqu'il guérit la belle-mère de Pierre, il monte dans leurs barques, rame à côté d'eux. Il mêle sa vie aux joies, aux angoisses de ces hommes des lacs qui, certains jours, ont les filets rompus par l'abondance des poissons et, à d'autres, ne pèchent

même pas le nécessaire pour acheter le pain quotidien. Ses prodiges les plus étonnants ne les fait-il pas au profit de ses compagnons qui sont des ouvriers? Il calme d'un geste la mer furieuse pour leur permettre de lancer leur filet; il multiplie leur butin, il s'avance tranquille sur les vagues, qui obéissantes se courbent sous ses pas et il fait marcher avec lui Pierre, qui a peine à dominer son émotion. Quelles bontés et quelles tendresses pour ces simples et ces rudes! . . . Il les initie les premiers aux mystères du royaume, il les admet aux plus intimes secrets de son cœur. «Je vous rends grâce, Père, de les avoir cachés aux pharisiens, aux élégants, aux riches, et de les avoir manifestés à ces petits» aux traits rudes et fatigués! Entre tant d'autres qui paraissaient plus aptes à être ses disciples et les instruments de son apostolat, il les prend à sa suite. A qui dit-il les solennelles paroles, fondement de l'autorité du chef sur ses fidèles: «Tu es Pierre, et sur cette pierre je construirai mon Église, et les forces d'en bas ne pourront rien contre elle; je mettrai entre tes mains les clefs du royaume du ciel», à qui, sinon à un pauvre ouvrier, n'ayant de gagne-pain que sa barque? ses autres amis vivent comme Pierre du travail pénible. Un seul paraît avoir une besogne moins servile, c'est Mathieu, employé des gabelles de Rome.

Si Jésus avait méprisé le travail, comme on le soutient, se fût-il condamné à vivre avec ces artisans et les eût-il désignés comme ses représentants

authentiques? Je dirai plus. Il ne crut pouvoir trouver des gens capables de réaliser ses desseins, hors de la classe des travailleurs. En confiant, à peu près exclusivement, à des ouvriers l'apostolat et l'enseignement de l'humanité, tâche si délicate, il montra en quelle estime il tenait le travail. Il n'estima pas aptes à la culture de sa vigne, ceux qui vivaient une vie de plaisir, de frivolité et de paresse. Le travail est maître de patience, d'énergie, d'abnégation, de moralité, de dignité, toutes qualités nécessaires à des «pêcheurs d'hommes.»

La conséquence de ces faits se dégage, plus évidente, si l'on remarque que les ouvriers dont Jésus fait ses collaborateurs immédiats, ne sont point obligés de laisser leur besogne ordinaire pour se donner à la prédication de l'Évangile.

Un jour, le Maître s'avançait sur les plages du lac de Génézareth, pressé d'une foule nombreuse et avide qui écoutait, en marchant, sa parole (1). Il suit le rivage et, à un moment, rencontre deux barques qu'on avait tirées de l'eau. Les pêcheurs en étaient descendus et, les jambes nues, lavaient leurs filets. Jésus les connaissait. Il monta dans la barque de l'un d'eux, celle de Simon Pierre. Là, du haut de la poupe, dominant la multitude sa voix avait plus de portée. Son discours achevé, il s'adresse au pêcheur qui, appuyé à la nacelle, l'avait écouté et lui dit: «Va-t'en plus loin dans la

(1) Luc, V, 46.

mer et jette tes filets.» Voilà un ordre de travailler, et les intentions du Maître ressortent mieux encore de la réponse de Pierre. N'oublions pas qu'à cette heure Simon s'était joint à Jésus: «Maître, observa-t-il mélancolique, notre travail a duré toute la nuit, et nous n'avons rien pris; mais, puisque tu as ordonné, je vais jeter une autre fois le filet.» Tout apôtre qu'il fût, il continuait à pêcher. C'était pour lui comme pour ses compagnons, l'unique ressource pour vivre.

Ils gagnaient ainsi leur pain et celui de leur famille. Je ne serais pas surpris que les petits profits réalisés fussent mis de côté pour alimenter la modeste réserve que l'Iscariote gardait. Elle permettait de subvenir aux nécessités de ce syndicat d'ouvriers apostoliques. Jésus les renvoyait parfois sur le lac, à leurs occupations. Aujourd'hui, il s'est joint à eux et les aide.

Sur son ordre, ils jettent les filets. La pêche est abondante. Jésus veut que le travail pourvoie normalement aux besoins de l'existence. Les disciples ayant pêché toute la nuit sans rien prendre, il est heureux de compenser cette peine et cette fatigue par un miracle.

Peu de temps après, passant encore le long du lac de Galilée, il vit Jacques, fils de Zébédée, et Jean son frère. Ils étaient dans une barque arrangeant leurs filets. Il les appela: «Venez, vous aussi;» et sur le champ, dit l'Évangile, sans objection, «ils laissèrent leur père Zébédée avec les

journaliers et suivirent Jésus.» Ces jeunes gens étaient de bons Israélites qui voulaient se sauver. Tout en travaillant, ils cherchaient le royaume de Dieu. Il vient au-devant d'eux. Rien ne peut les retenir. Ils se font serviteurs du héraut de la bonne nouvelle.

Jésus ne profite pas de l'occasion, pour conseiller au père d'abandonner le métier qui le nourrit. Il ne lui dit pas qu'en le suivant, il assurerait mieux son salut. Les fils non plus, n'essaient pas de l'entraîner. Ils pensaient qu'il pouvait trouver Dieu, même en pêchant sur le lac. Eux-mêmes reprennent de temps en temps rames et engins de pêche.

Le jour approchait où le divin Ressuscité allait quitter ce monde. L'évangéliste Jean nous montre (1) les apôtres revenus à leur rude tâche. Pierre, Thomas, Nathanaël, les fils de Zébédée et deux autres poussent leurs barques, jettent les filets et les retirent anxieux. Ils sont vides; on a travaillé toute la nuit à la clarté des étoiles, on s'est fatigué, et l'on n'a rien pris.

Le soleil se lève cependant sur les montagnes voisines et les eaux scintillent. Jésus, qui vient de prier à l'écart, longe la grève, voit les siens, mais n'en est pas reconnu. Son visage ne trahit aucune surprise et il ne les blâme pas de n'être point occupés à prêcher le royaume. Elevant la voix il leur crie

---

(1) Jean, XX, 1, 2.

pu rivage: «Jetez donc votre filet à droite de votre barque et vous en trouverez. Ils le jetèrent et ils ne pouvaient le tenir à cause de la grande quantité de poisson.» Une fois de plus, Jésus récompense leur travail. Jean le disciple aimé, ne s'y méprend pas. Il dit à Pierre: «C'est le Seigneur!» Ne se tenant pas de joie, Simon met vêtements et ceinture, car il était nu, et se jette à l'eau. Ses compagnons viennent au rivage avec la barque. On s'asseoit avec Jésus autour d'un feu pétillant et on mange des poissons et du pain. L'appétit ne manque pas après les longues et pénibles heures.

Le vieux paganisme avait lancé l'anathème contre le travail servile. «Toutes les occupations manuelles, disait Aristote, sont sans noblesse, et il est impossible que celui qui cultive la vertu puisse vivre de la vie d'un ouvrier ou d'un journalier (1). «Il y a des travaux, ecrit-il ailleurs, auxquels un homme libre ne peut se livrer sans se dégrader, aussi la nature a-t-elle produit une espèce d'êtres, les esclaves, qui usent leurs corps à peiner pour nous (2).» Il pense que «les travailleurs ne méritent pas le titre de citoyens, n'ayant pas de fierté d'âme. Aucune différence entre eux et les esclaves.» D'après Platon, «c'est le propre d'un homme bien né de mépriser le travail (3)», et Hérodote nous apprend que, «depuis longtemps, des peuples entiers partageaient ce

(1) Polit. III, 5; VII, 9.
(2) Pol. I, 3; VII, 9.
(3) Rep. VI, 54.

sentiment.» «Ce fut, selon Plutarque, une des plus heureuses et plus belles institutions de Lycurgue, d'avoir procuré à ses citoyens le plus d'oisiveté possible en leur défendant de s'occuper de quelque façon que ce pût être, à un travail manuel.»

Tandis que sur lui, tous les porte-voix du paganisme jettent mépris et anathème, Jésus-Christ élève de simples ouvriers aux plus hautes dignités de son Église, il les établit dépositaires des vérités les plus saintes. Par cet appel des humbles aux charges de son pontificat et de son sacerdoce, il consacre l'honneur et la dignité du travail. Il renverse toutes les barrières de caste et de race, qui partout, même en Judée, s'opposaient à ce que l'ouvrier et ses enfants gravissent les degrés des autels. Les bergers, les charpentiers, les laboureurs, quitteront la houlette, le rabot et la charrue, pour gouverner la barque qui porte l'humanité vers ses destinées éternelles. En parcourant la liste des saints on en trouvera des milliers qui, nés dans les conditions les plus humbles et gagnant leur pain quotidien, glorifièrent l'Église par leurs vertus. Les grands fondateurs d'ordres Benoît, François d'Assise, ne crurent point rabaisser leurs moines, en leur imposant le travail manuel.

Jésus vécut de préférence avec des ouvriers, il les choisit pour occuper une place de choix dans son royaume, il fut ouvrier. «Fatigué de son travail, nous dit saint Bonaventure, il nous apprend à supporter le nôtre; s'il est ennuyeux et pénible, regar-

dons le Christ travaillant: *Jesus fatigatus dat nobis exemplum sustinendi laborem. Si igitur gravat labor, consideremus Christum laborantem* (1).» «S'il n'avait pas été un ouvrier, écrit Paul Lapeyre, la question et la valeur morale du travail manuel pourrait être discutée; mais du moment que nous voyons l'homme type, l'homme modèle, l'Homme-Dieu, se soumettre par choix, quoique de race royale comme homme, et tout puissant comme Dieu, à une vie de travail manuel quotidien, c'est que le travail manuel est une loi de l'humanité, loi dont l'observation générale est la condition même du bonheur général et dont la méconnaissance entraîne la ruine fatale du genre humain (2).»

«L'Évangile a réhabilité le travail corporel: le judaïsme déjà y voyait un devoir de nécessité sociale imposé à tous, quelle que soit leur condition et à «l'homme» antérieurement à la chute (Gen., II, 5). Aussi chez les Hébreux exigeait-on que les rabbins et les scribes apprissent un métier quelconque. Fils d'artisan, ayant travaillé lui-même à l'atelier de son père (Marc., III, 3), Jésus estimait certainement le travail manuel, le rangeait au nombre des dons divers que chacun doit faire valoir; cela ressort aussi du fait qu'il peint les citoyens du royaume des cieux sous la forme d'hommes positivement actifs et travailleurs: un semeur, un berger, une femme qui mêle du levain à la farine pour faire lever la pâte,

(1) Bonav. In Joh., IV, 6.

(2) Paul Lapeyre, *Catholicisme social*, t. II, p. 28.

des ouvriers qui travaillent à une vigne, un vigneron qui creuse autour du figuier planté dans sa vigne pour y mettre du fumier, un Samaritain, qui voyage pour ses affaires, un marchand qui cherche de belles perles, etc — Dans les récits évangéliques, le travail des mains est d'ailleurs honoré, la mendicité flétrie par ces mots placés dans la bouche de l'économe infidèle: »Que ferais-je, puisque mon maître m'ôte l'administration de ses biens? Travailler à la terre.» Je ne puis. Mendier? j'en ai honte (Luc, XVI, 3).» (1)

Mais nous allons étudier la doctrine évangelique du travail dans les paroles mêmes du Christ.

(1) Henri Trabaud. *Essai sur les Principes sociaux de l'Évangile*, p. 67.

# Livre II. Les doctrines évangéliques

## Chapitre I. Jésus confirme la loi du travail imposée à l'homme

Sommaire. — Le travail est la loi générale de l'Humanité avant et après le péché. — Préjugés du socialisme contre la doctrine chrétienne du travail résumés dans une lettre du socialiste belge Anseele. — Réponse de Mr Demoutiers. — Jésus reconnaît et perfectionne cette loi. — «Comme son Père, il ne cesse d'agir,» et son exemple condamne la paresse. Sa parole ne la condamne point avec moins de force: I. Punition de l'intendant infidèle et négligent. II. Parabole des talents, charte de l'activité humaine. 1° En quoi consiste la paresse? 2° Explication de la parabole des talents. «L'homme partant en voyage.» «Les talents.» «Le retour du maître.» «Les banquiers.» On ne peut trouver ici une justification du prêt à intérêt. «Les banquiers» représentent les privilégiés de la nature ou de la grâce qui prêtent aux autres le concours de leurs facultés. 3° Leçons à tirer de la parabole: *a)* Chacun reçoit des dons spéciaux, *b)* il ne doit pas les enfouir, *c)* il doit les employer pour pouvoir rendre des comptes au jour du jugement, *d)* les gains en sus de ce qu'on a reçu, sont le fruit de l'industrie et du travail personnel, perçu en conformité avec le vouloir divin, dans l'ordre individuel et social. L'amour du prochain est l'utilisation des dons reçus, à son avantage. 4° Conséquences à tirer de ces principes: *a)* nul n'a le droit de laisser inactives les forces que le Créateur lui a données, *b)* ne pas s'en servir au profit de son frère est un crime social. Le rentier inutile. *c)* Le mérite d'un homme sera apprécié par Dieu dans la proportion des dons reçus et du travail accompli pour le faire valoir. *d)* Le

travail, loi générale de l'homme, n'est pas le même pour tous, et cette diversité convient à des êtres sociaux. 5° Que signifie la punition du mauvais serviteur au profit de celui qui a reçu dix talents?

Jusque vers sa trentième année, Jésus gagna sa vie en travaillant le bois dans un atelier. L'ayant quitté pour aller annoncer sa bonne nouvelle, il vécut avec des pêcheurs, obscurs «prolétaires», qu'il honora de sa confiance, de son estime et de ses dignités.

Prêtons l'oreille aux discours qui tombent des lèvres du charpentier nazaréen devenu docteur, ouvrons les yeux à la lumière que ses moindres actions rayonnent. Son enseignement, ici encore, éclaire et complète la loi de notre nature qui est loi de travail.

«Avant la chute originelle, dit un sociologue théologien, cette grande loi du travail existait dans l'économie sociale du paradis terrestre. Après avoir achevé ses autres œuvres, Dieu créa l'homme et l'établit roi de la création: *Replete terram et subjicite eam.* Cette terre, qui est l'œuvre de Dieu par la création, devient en même temps l'œuvre de l'homme par le travail. Coopérateur de Dieu, l'homme embellira, perfectionnera, dominera la terre dont il est le maître et le roi: *posuit eum in paradiso voluptatis ut operaretur et custodiret eum.* D'ailleurs, la terre, d'une merveilleuse fécondité, fournissait largement aux besoins de l'homme. Le travail agréable et facile n'exigeait de l'homme aucun effort pénible pour

trouver dans les forces de la nature des auxiliaires utiles et puissants, de l'exercice de son pouvoir. Après la faute originelle, l'homme chassé du délicieux paradis terrestre dut entendre ces paroles de la malédiction divine: «La terre sera maudite sous ton travail ce n'est qu'à force de fatigue que tu en retireras ta nourriture, elle produira des ronces et des épines et tu mangeras ton pain à la sueur de ton front.» Dès lors, le travail de l'homme n'a pas cessé d'être le coopérateur de l'action divine, il est toujours l'ornement et la gloire de la nature humaine à laquelle il donne l'activité et la fécondité; il reste une loi d'harmonie et de progrès mais il est devenu une peine et le châtiment du péché. En punition de la faute originelle, Dieu a voulu attacher la satisfaction de tous nos besoins à la peine, à la fatigue, et il a dit: «Vous n'aurez que ce que vous produirez.» Ainsi l'homme est condamné à travailler pour vivre. La subsistance de chaque jour, le pain quotidien, telle est la fin prochaine du travail. «Travailler, dit le grand pontife Léon XIII, c'est exercer son activité dans le but de se procurer ce qui est requis par les divers besoins de la vie elle-même. Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front! (1)»

On voit dès lors ce qu'il faut penser de l'accusation portée contre le christianisme, de considérer le travail exclusivement comme une punition. Dans une lettre écrite le 16 décembre 1919 à l'excellent

(1) Antoine. — *Cours d'économie sociale*, p. 311.

journal *Le Démocrate* de Bruxelles, le leader socialiste et député ministre Anseele, disait à propos d'un de ses discours prononcé à Gand:

«J'ai opposé les unes aux autres la thèse de l'Église, celle de l'économie libérale et celle du socialisme concernant le travail.

«J'ai dit: la thèse de l'économie libérale: le travail est une marchandise: celle de l'Église: le travail c'est une punition, puisque l'Église enseigne qu'au berceau même de l'humanité, le premier homme, pour avoir désobéi à la loi du Seigneur, fut chassé du paradis comme un damné et puni de gagner son pain quotidien à la sueur de son front. J'ai ajouté que si le travailleur est un damné il s'ensuit que le paresseux doit être un élu et que les travailleurs intelligents et manuels, ayant le choix entre: être une marchandise ou un condamné, ne choisissent pas, se détournent des défenseurs de ces deux thèses et se tournent vers le socialisme, qui respecte dans le travailleur l'homme et le producteur, et le vénère comme le maître futur du monde. Voilà ce que j'ai développé, ni plus, ni moins.»

Cette lettre résume tous les préjugés du socialisme et de la libre-pensée contre la doctrine chrétienne du travail. J. Demoutiers y répondait excellemment dans le numéro du 7 décembre de l'organe chrétien-démocrate.

«Remarquez, M. Anseele, que la Bible nous dit: «Dieu prit l'homme et le plaça dans le jardin d'Eden pour le cultiver et pour le garder.» (Genèse I., 15.)

Le travail en lui-même n'est donc pas une punition aux yeux de la doctrine catholique; l'homme dans l'état d'innocence travaillait.

«Ce qui est une punition ou plus exactement la conséquence de la faute, c'est le caractère souvent douloureux du travail. Et ici le problème s'élargit. Il n'est pas question seulement de la douleur résultant du travail, mais de la souffrance humaine en général, souffrance physique ou morale.

«Qu'enseigne à ce sujet la théologie? Sans entrer dans des discussions d'écoles, trop subtiles pour le public ordinaire d'un journal, je dirai simplement ceci: — d'après la théologie catholique, la souffrance physique ou morale est «naturelle» à l'homme: elle résulte de l'imperfection même de nos facultés. Seulement, au paradis terrestre, Dieu avait «corrigé» cette imperfection de la nature humaine, il préservait l'homme de la souffrance, mais c'était là un miracle permanent, un «don préternaturel» que Dieu avait fait à l'humanité, de façon absolument gratuite, et que rien ne l'obligeait à continuer.

«Il importe de faire observer que, d'après l'enseignement de la théologie, les descendants d'Adam ne perdaient, en conséquence de la faute de leur premier père, chef de l'humanité, que des biens, infiniment précieux sans doute, mais «non-dus», biens surnaturels ou préternaturels, que Dieu aurait pu ne jamais octroyer aux hommes, et qu'il restait donc infiniment libre de leur retirer si Adam, chargé de les mériter dans une certaine mesure par son

obéissance, se révoltait au lieu d'obéir comme c'était son devoir le plus essentiel.

«En résumé, la souffrance qui souvent accompagne le travail, bien qu'elle soit en fait, une conséquence de la faute de notre premier père, aurait pu très bien exister sans cette faute, car elle résulte de la nature même de l'homme, comme il est aisé de s'en rendre compte.»

«Dieu a voulu réparer le péché d'Adam; il a voulu restaurer l'œuvre de notre félicité surnaturelle compromise par la faute du premier homme, et il a restauré son œuvre d'amour d'une façon admirable: — il a envoyé son Fils unique sur la terre. Par sa révolte insensée, Adam nous avait fait perdre le ciel; par son héroïque obéissance Jésus-Christ nous a fait retrouver le ciel que nous avions perdu. L'amour de Dieu à notre égard s'est traduit de façon émouvante et sublime: — nous avons vu un Dieu acceptant les fatigues d'un travail manuel obscur, un Dieu souffrant, un Dieu victime! «Il m'a aimé,» dit l'apôtre saint Paul, «et il s'est livré lui-même pour moi.»

«*O felix culpa*... ô heureuse faute d'Adam!» s'écrie l'Église dans sa liturgie du Samedi-Saint, faute qui a été pour nous l'occasion de posséder un si beau, un si grand Rédempteur! — ô amour de Dieu envers l'humanité pour racheter des esclaves, ô Père Céleste, vous avez sacrifié votre propre Fils!»

«Sans doute, Jésus-Christ n'a pas supprimé la souffrance humaine; mais il l'a sanctifiée, il l'a di-

vinisée, il en a fait un agent incomparable d'ascension morale, un moyen offert aux âmes généreuses de travailler avec lui à la Rédemption de l'humanité, une source enfin de délices ineffables, éternelles et divines dans la patrie céleste.»

Donc avant comme après le péché, mais dans des conditions différentes, l'homme reste soumis à la loi du travail. Cette loi, Jésus la reconnaît et la perfectionne. Il la tient pour un moyen et non pour une fin. Aussi demande-t-il qu'on «travaille non en vue de la nourriture périssable, mais en vue de celle qui demeure en la vie éternelle (1).» Le travail ne sera jamais à ses yeux le chemin menant à la satisfaction des désirs mauvais, à la richesse, mère d'oisiveté, pourvoyeuse de passion, conseillère de dédain et de mépris; il sera la mise en valeur des dons reçus pour réaliser dès ici-bas le Royaume, en attendant le jour où, par delà les frontières de la mort, ces mêmes dons s'épanouiront en fleurs et fruits éternels dans «la maison aux multiples demeures» de ce Père de famille qui sortit le matin de la création pour louer des ouvriers à sa vigne.

Celui qui disait: «Mon Père ne cesse d'agir et moi je fais comme lui (2),» se montra en fait toujours et durant sa vie apostolique, en ses paroles, ennemi de la paresse. Ne nous lassons pas de contempler ses pas et ses gestes. Les moindres sont

(1) Joh., VI., 27.
(2) Joh., V., 17.

esprit et vie ; ils projettent une douce lumière sur les sentiers noirs et escarpés où nous avançons.

A Nazareth, dans l'atelier, les mains de l'ouvrier divin ne quittent pas la hache ou la scie. Il les laisse seulement la nuit venue pour reposer ses membres et être le lendemain plus dispos pour le travail qui le nourrit lui et sa mère. Appelé à une besogne plus élevée, il ferme l'établi. Nous le trouvons parcourant les chemins de la Judée, allant d'un village à l'autre, se dépensant à la mission qui lui est confiée. D'un pas alerte, il court après les brebis égarées. Il exhorte, corrige, enseigne ses compatriotes «à la cervelle dure». Le zèle de la maison de Dieu le dévore. Il annonce le royaume aux enfants d'Israël, mais ne dédaigne pas de le prêcher à ces méprisés que sont les Samaritains. Parfois, fatigué de ses courses, «*fatigatus ex itinere,*» et sans doute de l'insuccès de sa prédication, il s'assied sur la margelle des puits, comme à Sichem. Si une femme y puise de l'eau, oubliant sa lassitude et qu'elle vit mal, il profite de l'heure et lui révèle le culte d'esprit et de vérité. Sa vie de docteur et de missionnaire ne dure que trois ans. En ce court espace, il parcourt la Judée du nord au sud, visite ses villages, se laisse approcher de tous les enfants. Il expose une doctrine sublime, il guérit, il console et il pleure. Les larmes sont souvent les témoins de l'impuissance à agir et à changer les cœurs. On ne le trouve jamais inactif ou rêveur. Il pratique le conseil qu'il donnait «de travailler pendant que le

jour luit, car quand la nuit arrive, personne ne peut travailler.» Et même la nuit il ne se résout pas à la perdre tout entière dans un juste sommeil. Il gravit les collines solitaires et là il travaille encore. La prière qu'il répand est comme un effort de son âme sainte qui s'élève jusqu'au Père. Il lui expose ses besoins et ceux de ses frères. Les timides, à l'exemple de Nicomède, attendent ces ténèbres qui les cachent, pour aller le trouver et épancher leur cœur troublé. Harassé du labeur quotidien, il les accueille bon et compatissant. Plus il approche du terme de sa vie et de sa mission, plus il se multiplie, moins il a de repos, jusqu'au jour où il meurt succombant à la peine, écrasé sous le poids de son action divine. Sa passion est-elle autre chose que le travail douloureux et la fatigue extrême de son Humanité, collaborant mystérieusement avec le Père au pardon de ceux qui étaient coupables?

La parole de l'inlassable Ouvrier, héraut de vérité éternelle, condamne la paresse avec autant de force que son exemple. N'oublions pas que la trame des paraboles où il insère son enseignement, pour n'être qu'une figure, a cependant à ses yeux souvent la valeur d'une leçon vécue. Qu'arrive-t-il à l'intendant infidèle qui, au lieu de travailler en préparant ce que son maître veut trouver à son retour, «se met à battre serviteurs et servantes, à manger, à boire, à s'enivrer»? «Le maître arrive le jour où l'intendant ne s'y attend pas et à l'heure qu'il ne connaît pas; il le met en pièces et lui donne sa part avec

les infidèles. Le serviteur qui, ayant connu la volonté de son maître, n'a rien préparé et n'a pas agi selon sa volonté recevra un grand nombre de coups.»

Mais la condamnation par le Christ de la paresse ressort plus évidente et plus nette, d'un autre endroit de l'Évangile. La parabole dite des talents, est la charte immortelle de l'activité humaine sur les divers terrains où elle peut et doit se déployer. Elle impose et sacre le travail. Qui ne conforme pas son action et sa vie à l'esprit qui l'a dictée, se flatte en vain de compter parmi les disciples du Maître.

Et pour qu'il ne fasse point doute que c'est bien la paresse qui s'y trouve stigmatisée, comprenons en quoi celle-ci consiste.

Chacun de nous, par le fait de sa naissance, dispose de certaines forces. Elles constituent un potentiel d'énergies que l'auteur de la nature nous accorde sous la forme de dons intellectuels, moraux ou physiques et que l'auteur de la surnature met ineffablement à notre service, sans aucun droit de notre part, soit aux alentours, soit dans les profondeurs de notre être. Laisser inexploité et en sommeil ce potentiel, c'est être paresseux. Il est aux ordres de notre activité libre, pour qu'elle en use au profit de notre croissance dans l'ordre de la nature ou de la grâce, comme individus ou comme êtres sociaux. Je dis, comme être sociaux, car nou sommes parties d'un organisme complexe et les biens

que nous possédons appartiennent solidairement à tous les membres de ce corps en qui la moindre de nos actions se répercute.

Ce non-usage des dons reçus, cette inclination à laisser endormie et inutilisée notre énergie, cette paresse en un mot, le Christ, docteur de l'Humanité, la réprouve et la châtie. Écoutons-le: «Un homme partant pour un voyage appela ses serviteurs et leur remit ses biens. Et à l'un il donna cinq talents, à l'autre deux, et à l'autre un, à chacun selon sa capacité, et il partit aussitôt. Celui qui avait reçu les cinq talents s'en alla, les fit valoir et en gagna cinq autres. De même celui qui avait reçu les deux talents en gagna deux autres. Celui qui n'en avait reçu qu'un alla faire un trou dans la terre, et cacha l'argent de son maître. Longtemps après, le maître de ces serviteurs revint, et leur fit rendre compte. Celui qui avait reçu cinq talents s'approcha, en apportant cinq autres talents, et il dit: «Seigneur, tu m'as remis cinq talents; voici, j'en ai gagné cinq autres.» Son maître lui dit: «C'est bien, bon et fidèle serviteur, tu as été fidèle en peu de chose, je t'établirai sur beaucoup; entre dans la joie de ton maître.» Celui qui avait reçu les deux talents s'approcha aussi et lui dit: «Seigneur, tu m'as remis deux talents; voici, j'en ai gagné deux autres.» «Son maître lui dit: «C'est bien, bon et fidèle serviteur; tu as été fidèle en peu de chose, je t'établirai sur beaucoup; entre dans la joie de ton maître.» Celui qui n'avait reçu qu'un talent s'approcha en-

suite et il lui dit: «Seigneur, je savais que tu es un homme dur, qui moissonnes où tu n'as pas semé, et qui amasses où tu n'as pas répandu; j'ai eu peur, et je suis allé cacher ton talent dans la terre; voici, prends ce qui est à toi.» Son maître lui répondit: «Serviteur méchant et paresseux, tu savais que je moissonne où je n'ai pas semé, et que j'amasse où je n'ai pas répandu, il te fallait donc remettre mon argent aux banquiers, et, à mon retour j'aurais retiré ce qui est à moi avec un intérêt. Otez-lui donc ce talent et donnez-le à celui qui a les dix talents. Car on donnera à celui qui a, et il sera dans l'abondance, mais à celui qui n'a pas on ôtera même ce qu'il a. Et le serviteur inutile, jetez-le dans les ténèbres du dehors, où il y aura des pleurs et des grincements de dents (1).»

«L'homme partant pour un voyage» c'est Dieu, qui après avoir appelé du néant la créature humaine, paraît s'éloigner d'elle, la laissant aux mains de son conseil. «Les talents» sont tous les avantages naturels et surnaturels, que sa libéralité lui accorde. «Le retour du maître» se fera au jour du jugement. Alors, tous seront interrogés et devront rendre compte de la gestion des biens reçus. Assurément, l'on ne peut dire de Dieu qu'il est cet «homme dur, qui moissonne où il n'a pas semé et qui amasse où il n'a pas répandu». Pareille exigence ne serait pas selon la justice. «A Dieu ne plaise, dit Bossuet, qu'il en soit

(1) Math., XXV, 14-30.

ainsi (1).» Voyons ici une hyperbole qui met en relief la négligence du serviteur paresseux et la rend plus inexcusable. Il connaissait la sévérité de son maître. Il devait donc prendre ses garanties contre elle, même en confiant à d'autres, à des «banquiers», le soin de faire fructifier son talent. La parabole des mines, rapportée par saint Luc, et qui est, à quelques détails près, celle des talents, rend plus évidente et plus naturelle l'hyperbole et enlève au maître toute apparence d'injustice. «Tu savais, dit-il au serviteur, que je suis un homme sévère, prenant ce que je n'ai pas déposé et moissonnant ce que je n'ai pas semé (2).» «A la bonne heure, dit Paul Lapeyre, ceci est plus explicable. Celui qui sème, espère toujours moissonner une quantité de grain plus grande que celle qu'il a semé. Si je sème dix sacs de blé, j'espère bien en récolter cent; en sorte que, si l'on défalque la semence de la moisson, le reste, quatre-vingt-dix sacs, doit être considéré comme n'ayant pas été semé. C'est bien le produit de la semence, mais c'est en quantité, bien plus qu'il n'a été semé. C'est le gain légitimement exigible de la semence. De même, ce Maître a raison de réclamer en sus de l'objet qu'il a prêté, le prix de la location de cet objet, *quod non posuisti*. L'objet devra donc être rendu avec un excédent qui n'existait pas au moment primitif du prêt (3).»

(1) *Méditations sur l'Évangile.*

(2) Luc, XIX, 21.

(3) Paul Lapeyre, *Le Catholicisme social*, t. II, p. 103.

Certains auteurs dont le cardinal de la Luzerne, ont voulu voir dans ces paroles du maître au serviteur paresseux : «il te fallait remettre mon argent aux banquiers, et à mon retour, j'aurais retiré ce qui est à moi avec un bénéfice», la justification du prêt à intérêt. Cette interprétation ne paraît pas soutenable. «Si vous ne prêtez qu'à ceux de qui vous espérez recevoir, quel mérite avez-vous? Les pécheurs aussi prêtent afin qu'on leur prête également. . . . Prêtez sans en rien espérer et votre récompense sera grande . . . (1).» C'est en se référant à ces décisions du Christ, que les Pontifes et les Docteurs ont condamné avec une étonnante unanimité le prêt à intérêt, tel du moins qu'il se pratiquait dans leur société (2). Qui admettra que les interprètes autorisés de la parole inspirée se soient ainsi grossièrement trompés en réprouvant ce que l'Évangile autorisait

(1) Luc, VI, 34.

(2) Les théologiens légitiment aujourd'hui le prêt à intérêt dans certaines limites, en disant : «Dans les circonstances économiques actuelles, l'argent est une chose virtuellement et généralement productive, une chose dont l'abandon prive le prêteur d'un gain moralement certain, en dehors de toute hypothèse particulière.» Antoine, *Cours d'Économie sociale*, p. 535. Certains sociologues catholiques nient cette productivité virtuelle de l'argent et n'admettent que les titres extrinsèques, justifiant le prêt à intérêt. En tout cas, il serait intéressant de constater dans l'histoire, la constance de l'enseignement ecclésiastique contre l'usure. La plupart des documents en appellent d'une manière expresse au texte de saint Luc, VI, 35. «*Date mutuum nil inde sperantes.*» Cfr. Denziger, *Enchiridion*, p. 176, nº 404.

ailleurs? Examinons de près la parabole et nous verrons que l'explication du cardinal de la Luzerne ne peut se soutenir. N'est-ce point pour combattre l'oisiveté et l'inutilité de la vie que le maître la propose? Mais s'il permettait qu'on laisse à d'autres le souci de faire fructifier le don reçu, sans se donner la moindre peine, ne justifierait-il pas la paresse contre laquelle il s'élève? «Le travail, dit excellemment Balmès, étant l'origine primitive de la propriété, on voit tout de suite combien de justice, quelle profonde sagesse, quelle prévision, quel sens de l'économie politique est enfermé dans la loi qui défend les acquisitions sans travail. Ceux qui ont combattu la prohibition de l'usure, ont montré qu'ils étaient très superficiels parce que l'usure ne se rapporte pas précisément à l'intérêt de l'argent. Le principe fondamental de la prohibition est celui-ci: on ne peut exiger un fruit de ce qui ne le produit pas. Bien comprise donc, elle est une loi pour empêcher que les riches ne vivent aux dépens des pauvres, et que ceux qui ne travaillent pas abusent de leur situation pour profiter de la sueur de ceux qui travaillent. De ce point de vue, et en sachant faire les applications requises, on peut répondre à toutes les difficultés, même à celles qui résultent de la nouvelle organisation industrielle et commerciale où les valeurs monétaires en métal ou en papier, ont acquis une importance spéciale (1).»

---

(1) Balmès, *Curso de filosofia elemental. Etica.* p. 134.

Que sont donc ces «banquiers» τραπέζεται? Ils représentent les hommes qui ayant reçu des dons supérieurs d'intelligence, de volonté, d'éducation, se trouvent plus à même de mettre en valeur les activités inférieures. Utilisateurs des forces d'autrui moins aptes à triompher dans les luttes de la vie, ils prêtent aux moins dotés, à ceux à qui l'on a donné peu de talents, le concours des leurs qui sont, ou lumières plus vives ou énergies plus puissantes, et quelquefois argent plus abondant. Isolés, laissés à leurs seules capacités, les premiers auraient été stériles et inutiles. Associés aux «banquiers», ils pourront donner au maître l'intérêt du talent. Le professeur, l'ingénieur, le savant, jusqu'à un certain point, le capitaliste, quiconque est plus riche d'expérience, de science ou de biens terrestres, est un «banquier» qui doit prêter son intelligence, son habileté, sa science et son argent à qui n'en a pas ou en a moins. Il permet ainsi à l'indigence de se rendre utile. La société avec sa hiérarchie de fonctions, ses diversités et ses inégalités d'aptitudes, existe en partie, pour la mise à profit des talents individuels. Nos parents, nos ancêtres, toutes les générations passées, avec leur expérience accumulée, sont les précieux «banquiers» de l'humanité qui naît et vit de leurs acquisitions. Dieu a ainsi disposé les choses ici-bas qu'on est toujours inexcusable si on laisse enfoui et sans emploi, le don échu. Tous, à des degrés divers, nous avons besoin de «banquiers» parce que ayant eu dix talents, d'un côté, nous ne

disposons que d'un, de l'autre, et il reste improductif si l'on ne nous aide à en tirer parti.

Cette parabole, si l'on veut l'entendre, suppose que l'homme pour vivre normalement sa vie et se développer dans la ligne de son être, a besoin des autres, c'est-à dire de la société. Celle-ci est une compensation de faiblesses par un échange de services. Or servir c'est encore travailler. Le capitaliste qui, donnant son argent, exige un intérêt sans servir, sans travailler en quelque manière, au moins en souffrant par privation, ressemble à ce méchant, à ce paresseux condamné par son maître, parce qu'il est resté inactif ou ne s'est pas associé à qui pouvait l'aider à exploiter son talent. «Il fut châtié pour avoir méprisé la volonté du Seigneur dans l'usage de ce qu'on lui avait confié; il pécha contre lui par négligence et paresse, puisque sa crainte ne fut en fait que de la paresse (1).»

La première leçon à tirer de la parabole et la plus obvie, est que chaque créature humaine reçoit du grand distributeur des dons spéciaux. Elle répond de leur usage dans la mesure même de ces dons. A l'un on accorde cinq talents, à l'autre trois, à celui-ci un, «à chacun suivant sa capacité», κατὰ τὴν ἰδίαν δύναμιν. Les talents à exploiter ne dépassent pas la force initiale de celui qui en est gratifié pour les faire valoir. Dieu n'impose ni devoirs, ni responsabilités au-dessus des moyens et des facultés de

(1) Meschler, *Das Leben unseres Herrn J-C.*; t. II, p. 205.

ses serviteurs. Avec le talent qu'on leur confie, grevé de l'obligation correspondant à sa valeur, ils peuvent marcher librement; ils ne seront pas écrasés de son poids.

Mais ces dons, pour minimes qu'ils soient, on ne doit pas les laisser dormir, les enterrer, comme fit le mauvais serviteur. Ils sont une force, δύναμις, dont on facilitera l'effet utile. Pour parler avec les scolastiques, il faut la tirer de sa puissance et la réduire à l'acte, il faut s'en servir, l'exploiter par le travail.

Dans quel but travailler et employer le talent? Pour que, au jour et à l'heure où viendra celui qui, avant de partir en voyage nous l'a distribué, demandant les comptes de la gestion, nous les lui donnions contents de nous-mêmes et comme il les exige. Si nous n'avons rien fait de ce talent, si nous l'avons caché en un coin ou sous un boisseau, le maître nous dira: «Serviteur méchant et *paresseux* — le mot s'y trouve — tu savais que je moissonnerais où je n'avais pas semé...» Raison de plus d'avoir le souci de ne pas laisser ce don improductif. Je te juge et te condamne sur l'aveu de ta science. Tu n'as aucune excuse.

Les gains obtenus par les serviteurs fidèles, en plus de ce qu'ils avaient reçu, représentent la multiplication des talents par l'industrie personnelle et le travail. Nous sommes une terre où poussent fleurs et fruits, si nous la remuons avec la charrue, sinon elle demeure stérile et inféconde. Mais remarquons-le,

l'usage des talents ou des forces, ne peut se faire contre la volonté de qui nous ordonne de les exploiter. Il doit se conformer à cette volonté qui vise à établir en ce monde le règne de Dieu. Le don sera utilisé pour le profit individuel dans l'ordre de la nature, en facilitant à notre être physique, moral et intellectuel, son plein épanouissement; dans l'ordre de la grâce, en n'empêchant pas, au moins, la marche vers la fin assignée à la créature raisonnable. Il faut aussi que ces biens distribués par le Créateur apportent un profit à la société. En assurant la vie naturelle et surnaturelle de chacun, ils seront une utilité aux autres. L'humanité forme une famille et les avantages d'un membre doivent être solidairement des avantages aux autres et les accommoder. Garder jalousement et égoïstement son talent, empêcher la lumière de briller, refuser d'abaisser le don reçu au service de son frère, ne chercher en lui que notre intérêt, n'est pas agir en fidèle serviteur du maître. La première loi du royaume qu'il veut que nous réalisions, est d' «aimer Dieu et le prochain comme nous-mêmes». Ne nous flattons pas d'accomplir une partie des préceptes, si nous négligeons l'autre. L'amour du prochain qu'on égale à l'amour de Dieu, est l'utilisation à son avantage, des dons reçus. Cette utilisation individuelle et sociale conditionne l'existence de la cité terrestre présente et passagère, en attendant que le tribunal fonctionne, où l'on rendra les comptes qui décideront sur le bon ou le mauvais emploi et d'où dépendra l'entrée

en la cité céleste et permanente. Là, celui qui, ici-bas, aura été exact dans sa petite administration en recevra du maître une plus grande et, avec lui à jamais, s'abandonnera à la joie.

La conséquence de ces principes paraît bien formulée par P. Lapeyre. Dans son second volume sur *Le Catholicisme social* (1), il a consacré, un chapitre à l'étude de la parabole des talents, où j'ai glané des idées intéressantes. «Le grand enseignement qu'il est essentiel et urgent de remettre en honneur parmi les catholiques, dit-il, c'est que nul n'a le droit de laisser inactives et inutilisées la plus petite force, la moindre des facultés qu'il a reçues de son Créateur. Car c'est sur la mise en action de toutes ces forces combinées que Dieu a compté pour faire vivre l'humanité, pour que chaque homme ait de quoi se nourrir, de quoi se vêtir, de quoi réchauffer ses membres ou rafraîchir son gosier, de quoi s'abriter contre les intempéries, de quoi aimer, de quoi s'instruire. C'est à l'aide de toutes ces forces réunies et combinées que Dieu compte aménager le monde... La terre inculte et sauvage

(1) Paul Lapeyre, *Le Catholicisme social*, t. II, p. 106. Ce livre touffu et désordonné, où le style et la composition sont presque complètement négligés et où la pensée a souvent une forme paradoxale, est plein d'aperçus originaux et profonds sur les aspects sociaux du catholicisme. Il fait penser. Il renferme, en particulier, une dissertation sur *Le prêt à intérêt* (t. II, ch. VI) dont l'auteur combat la légitimité. On peut ne pas accepter ses raisons, mais aucun lecteur impartial ne niera qu'elles ne soient impressionnantes.

a besoin de se transformer pour devenir fertile et donner à l'homme des éléments de vie abondants: Il faut qu'elle se couvre de riches moissons et d'habitations nombreuses, qu'elle soit sillonnée de routes et de canaux, qu'elle se peuple d'animaux domestiques, afin que les hommes puissent s'y multiplier. Qui opérera cette transformation? Qui percera les montagnes et jettera les ponts sur les fleuves? C'est l'être à qui toutes ces richesses profiteront, le dominateur du monde, le roi de la création. C'est le travail de tous qui enfantera ces merveilles. Car ce qui est impossible aux efforts d'un seul ou d'un petit nombre, devient facile lorsque personne ne refuse sa part de collaboration.»

Cette part diffère nécessairement, puisque les talents que chacun a à exploiter diffèrent. Le travail, loi générale de l'homme, n'est pas le même pour tous. L'un doit surtout faire agir ses mains et l'autre son cerveau. Je dis «surtout» parce qu'il n'y a pas de travail strictement *humain* où l'esprit et la matière ne soient coagents. Les cerveaux pensent, ils combinent des inventions, ils cherchent les moyens de favoriser la paix, la justice ou la charité; les mains exécutent la pensé; chacun, comme dit la parabole, suivant ses forces, κατὰ τὴν δύναμιν. Cette diversité convient excellemment à des êtres sociaux. «Les hommes, dit Paul Lapeyre, ne sont pas faits pour la vie individualiste des animaux. De là naissent la division du travail et la spécialisation de plus en plus grande des aptitudes. De là, par suite,

la diversité de physionomie des talents humains, diversité prévue et préordonnée par le Créateur puisqu'il nous a donné une nature qui est susceptible de cette flexibilité de conformation. Quoique en principe tout homme soit apte à une infinité de choses, il résulte d'une disposition providentielle que l'hérédité, les habitudes, les milieux et autres influences créent des penchants particuliers, des aptitudes spéciales qui, exagérées pour un individu qui vivrait isolé, deviennent une source de progrès pour le reste de l'humanité, parce qu'elles répondent à un besoin social (1).»

Ne pas employer les dons octroyés, au profit de son semblable, est un vrai crime social. C'est le crime de l'avare qui possède dans ses coffres des millions qui ne lui sont d'aucune utilité, alors qu'à ses côtés des pauvres manquent de pain. Et que penser de celui qui ayant 500.000 fr. ou plus, de rentes, n'apporte aucun avantage à la société, se contente de prendre ses coupons et de dépenser son avoir à satisfaire ses caprices? C'est un «serviteur mauvais et paresseux. «Il jouit de la «mine» du prochain, de son industrie et de son travail; sa vie est un mauvais exemple qui encourage les autres à abuser de leurs frères et à tout attendre de leurs services, en demeurant oisifs. Elle soulève les colères de ceux qui peinent pour acquérir un peu de ces rentes, contre Dieu et la

(1) Paul Lapeyre, *Catholicisme social*, t. II, p. 109, 110.

société, à qui ils reprochent une injustice qui ne vient ni de Dieu ni de la société, mais du mauvais usage de la liberté; elle laisse en friche le champ qu'elle a à cultiver tout en profitant du champ voisin. La rente n'est-elle pas un fruit du labeur humain?

«Société maudite, s'écriait, non sans exagération d'ailleurs, l'anarchiste Vaillant devant la Cour d'assises, le 10 janvier 1894, où l'on peut voir un seul homme dépenser inutilement de quoi nourrir des milliers de familles; société infâme qui permet à quelques individus d'accaparer toutes les richesses sociales, pendant que l'on voit des centaines de mille de malheureux qui n'ont pas seulement le pain que l'on ne refuse pas aux chiens, et que l'on voit des familles entières se suicider faute d'avoir le nécessaire. Malheur à ceux qui se reconnaissent le droit de laisser croupir et d'exploiter ceux qui sont au-dessous d'eux!»

Enfin, il appert de la parabole des talents, que le mérite d'un homme sera estimé par le grand appréciateur, à la proportion des dons reçus et du travail accompli, pour les faire valoir à l'avantage de l'individu et de la société: «Se contenter de ne pas mal faire, ne suffit pas pour accomplir ces devoirs que Dieu nous impose. Comme, bon gré mal gré, notre vie exige la consommation d'une certaine quantité de produits utiles à la société et créés par elle, si nous ne contribuons pas nous-mêmes à la création de ces produits, nous ap-

pauvrissons d'autant nos semblables et commettons à leur égard un véritable larcin. C'est donc se rendre coupable d'un péché que de ne pas mettre ses forces au service de la société. Le péché est plus ou moins grand suivant que le refus est partiel ou total (1).«

L'avantage social produit en exploitant les talents, peut être égal, inférieur ou même supérieur à ce qu'on a reçu. Le dernieur cas apparaît clairement dans la parabole des mines où celui qui n'en avait reçu qu'une en gagne dix et est récompensé de ce chef par le commandement de dix villes. «Nous voyons çà et là, dans le monde, des hommes qui véritablement dépassent, par leur utilité sociale, la mesure commune. Souvent pauvres, sans grands talents, sans appuis, ils trouvent le moyen, par des efforts surhumains, de faire vivre de nombreuses personnes ou d'arrêter tout un peuple sur la voie de la perdition par d'héroïques sacrifices. Ce sont ceux que l'on appelle les saints. La sainteté n'existe pas sans une certaine immolation de sa propre vie à la vie des autres. Combien de saints inconnus ou à peine soupçonnés, dont le nom ne sera révélé qu'au grand jour de l'éternelle justice, pauvres paysans qui portent toute leur vie le poids accablant du jour et de la chaleur, pauvres filles qui, dans leurs cabanes ou leurs mansardes, soignent sans rétribution des enfants et des vieillards, pauvres ouvriers qui meurent à

(1) Paul Lapeyre, *Catholicisme social*, t. II, p. 15.

la fleur de l'âge, victimes d'accidents de toute sorte, donnant ainsi leur vie pour l'utilité sociale! Ces pauvres gens auront dans un autre monde le commandement de villes nombreuses. C'est la promesse même de notre Sauveur (1).«

Il resterait à expliquer la partie de la parabole où il est dit que le serviteur, qui ne fit point valoir sa mine ou son talent, en fut puni au profit de celui qui en avait reçu dix. Paul Lapeyre veut voir dans ce fait la récompense temporelle, accordée par le maître au travailleur pour le bénéfice apporté à la société: s'il ne la reçoit pas personnellement, elle enrichit au moins sa famille et les siens. Dieu ne promet-il pas le centuple en ce monde avec la vie éternelle, à ceux qui s'appliquent à réaliser son royaume? Cette interprétation est peut-être compliquée et ne découle pas évidemment du texte. En voici une autre que nous donnons sans vouloir nous prononcer sur sa valeur. «Pour comprendre, dit-on, la déclaration du Sauveur, il faut se reporter aux usages de l'Orient en ce temps-là. Il n'y avait pas de propriété individuelle. Le roi seul possédait, ou bien la communauté, chez les Arabes par exemple. Chacun des sujets recevait du roi une part de bien qu'il devait faire prospérer. S'il réussissait, on augmentait son capital ou son champ — il en est ainsi chez les Nabatéens, d'après Strabon, XVI — on distribuait les terres de la tribu aux divers membres.

(1) *Ibid.*, p. 117.

Ceux qui savaient leur faire produire d'abondantes récoltes recevaient les meilleurs champs ou un lot plus considérable. Au négligent et au paresseux, on enlevait même sa petite part (1).»

## Chapitre II. L'intérêt que Jésus porte au travail humain

SOMMAIRE. — 1° Jésus s'intéresse au travail humain. — Emploi fréquent d'analogies empruntées à l'agriculture pour encadrer son enseignement. «Quiconque regarde en arrière en posant la main à la charrue n'est pas apte au royaume.» — Le semeur. Les mauvaises chances du laboureur. — La vigne et les vignerons.

2° Jésus exalte la valeur morale du travail. *a*) S'il guérit c'est pour faciliter le travail et le salut. — Le maçon paralysé. *b*) Le travail est à ses yeux sanctificateur de l'homme. — Le fils prodigue est converti par le travail. — Sur la mesure du travail le jugement sera fixé, au dernier jour.

3° Jésus corrige le caractère pénal du travail. «Venez à moi les fatigués et je vous soulagerai.» — Le travail est un moyen d'aller à Dieu et de profiter de la Rédemption. — «Porter sa Croix», signifie travailler.

Les paraboles évangéliques ne laissent pas seulement transparaître une admirable doctrine, elles sont un pur miroir où se reflète l'âme de Jésus, ses délicatesses, ses profondeurs de sentiments et ses habituelles préoccupations (2). «La bouche parle de

(1) *Evangile selon saint Mathieu*, p. 195. Bibliothèque de l'Enseignement scripturaire, édit. Bloud.

(2) «Dans sa prédication sous le voile des paraboles, Jésus loue le serviteur diligent qui fait valoir le bien de son maître, il condamne celui qui enfouit son talent au lieu de le mettre à profit; il rappelle à toute heure du jour les oisifs au travail et leur offre

l'abondance du cœur» déclarait il. C'est, dans l'abondance de l'intérêt qu'il porte au travail et parmi les travaux, à celui qui est plus spécialement le nourricier de l'homme, qu'il faut trouver la raison de l'emploi fréquent d'analogies empruntées à l'agriculture, qui lui servent à mettre en relief et à encadrer son enseignement (1). Il a vu le laboureur penché sur sa charrue et traçant le sillon où tombera le grain qui germera en moissons ondoyantes. S'il perd son temps à regarder derrière lui pour admirer son œuvre ou rêver, oubliant le but où il tend, il ne peut se flatter d'être bon laboureur. Ainsi dans le royaume de Dieu, «qui regarde en arrière, en posant la main à la charrue», soit par négligence du travail à réaliser, soit pour se complaire en ce qu'il a fait, au lieu de creuser inlassable d'autres sillons, «n'est pas apte à ce royaume».

---

un juste salaire. Les vierges folles qui n'ont pas d'huile dans leurs lampes, les gens de service qui ne veillent pas la ceinture aux reins et leurs flambeaux allumés, pour ouvrir sans retard à leur maître, le figuier stérile, le riche qui passe sa vie dans la bonne chère, le père de famille dont la maison n'est pas gardée contre les voleurs, nous redisent la même leçon de vigilance, d'activité, de travail enfin.» Guillaume S. J. — L'*Evangile étudié au point de vue social*, p. 224. Beauchesne, Paris.

(1) «On observe que les personnages et les scènes des paraboles s'empruntent d'ordinaire à la vie rurale; ainsi, par un surcroît inattendu et précieux de son enseignement, le Fils de Dieu, qui est aussi le Fils de l'Homme, nous documente sur ses compatriotes et ses contemporains», P. Schwalm. *Le type social du paysan juif à l'époque de Jésus-Christ. — Science sociale.* 44e fascicule.

L'œil du maître dut s'arrêter avec complaisance sur le champ remué où le semeur de «son geste auguste» jette le blé qui, tombé en terre, y meurt pour revivre en épis d'or et offrir à l'humanité le pain de tous les jours (1). J'ai plaisir à le voir ce divin Semeur contemplant le travail de cet homme. Il l'a aperçu qui «sortait pour épandre son grain. En le jetant, une partie tomba sur le chemin. Elle fut foulée aux pieds ou les oiseaux vinrent et le mangèrent. Une autre tomba sur un terrain pierreux où elle n'avait pas beaucoup d'humus. Elle leva bientôt car la terre n'était pas profonde, mais quand le soleil darda ses rayons, il la brûla et elle se trouva desséchée n'ayant pas de racines. Des grains tombèrent parmi les épines qui ayant poussé les étouffèrent. D'autres enfin sur bonne terre et ils portèrent des fruits de trente, soixante et cent pour un.» N'est-ce pas ce qui arrive au divin agriculteur qui sème les paroles germes de vie pour l'humanité? «Chez certains elles tombent comme sur un chemin. Chez d'autres comme sur un terrain pierreux. Il en est qui la reçoivent parmi des épines. Enfin quelques-uns sont pour cette semence, fertile terre. Ce sont ceux qui écoutent la parole avec un cœur bon et excellent, la comprennent, la gardent et la font fructifier en patience, les uns donnant trente, les autres

(1) «*Nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit ipsum solum manet; si mortuum fuerit multum fructum affert.* Si le grain de froment qui tombe en terre ne meurt, il reste seul et *ne germe pas;* s'il meurt il porte un fruit abondant.» Joh., XII, 24.

soixante, quelques-uns cent pour un» (1). La semence tombée sur bonne terre s'y développe en silence et invisible. La vie fait son travail mystérieux, le germe brise la capsule qui l'enserre, il monte vers la lumière. Bientôt apparaît une tige, puis des fleurs et des fruits. Or «Jésus disait: Il en est pour le royaume des cieux — pour la parole qui tombe en bonne terre — comme lorsque un homme a jeté la semence. Qu'il dorme ou qu'il veille nuit et jour, le germe se développe et croît à son insu. Car d'elle-même la terre produit d'abord de l'herbe, puis un épi, enfin l'épi s'emplit de froment. Quand elle a donné le fruit on se hâte d'apporter la faux, c'est le temps propice pour la moisson» (2).

Le doux Maître n'ignore pas à quelles mauvaises chances est exposé le pauvre laboureur. Le chaud ou le froid empêchent les semences de germer; le vent, la pluie détruisent la moisson; l'homme ennemi mène paître ses troupeaux dans les terres cultivées, ou, à la dérobée, répand l'ivraie parmi le froment. Jésus sympathise d'autant plus volontiers aux angoisses et incertitudes de l'ouvrier des champs, que laboureur Lui-même, Il passe par ses transes. Car «le royaume des cieux est semblable à un semeur qui a semé un bon grain dans sa terre. Comme ses serviteurs dormaient, son ennemi vint, répandit de l'ivraie au milieu du blé et s'en alla. Quand l'herbe eut poussé et eut produit un épi, l'ivraie apparut.

(1) Matth., XIII, 5—15. Luc, VIII, 5—15.
(2) Marc, IV, 26—29.

Celui qui sème le bon grain, c'est le Fils de l'homme. Le champ, c'est le monde. Le bon grain, ce sont les enfants du royaume. L'ivraie, le fils d'iniquité; l'ennemi qui l'a semé est le démon; la moisson, la fin du monde; les moissonneurs, les anges (1).»

Celui qui changea l'eau en un »bon vin» pour que la joie d'un festin de noce fut sans mélange, s'intéressa au labeur du vigneron qui nous donne cette agréable boisson. Il vit le sarment détaché de la souche qui ne vivait pas et ne portait point de fruits. Ainsi seront les sarments, séparés de Lui, souche divine, sur laquelle l'homme puise la sève de vie éternelle: «Moi je suis la vraie Vigne, mon Père est le vigneron. Toute branche qui ne porte pas de fruit en moi, il la retranchera. Celle qui fructifiera, il l'émondera pour qu'elle fructifie davantage (2).» Il compare le Père de la grande famille à un propriétaire «qui sortit à la première heure du jour, afin de louer des ouvriers pour sa vigne. Il convint avec eux d'un denier par jour et les envoya au travail (3).» Outre son immense vigne, image de l'Humanité, le Père en possède dans un petit coin, une autre cultivée avec sollicitude. «Il l'a entourée d'une haie, y a creusé un pressoir et bâti une tour. Il l'a ensuite louée à des vignerons et s'en est allé pour longtemps dans un pays lointain.» Au moment de la vendange, il envoya un,

(1) Matth., XIII, 24—45.
(2) Jean, XV, 1—17.
(3) Saint Mathieu, XV, 1—2.

deux et trois serviteurs que les vignerons tuèrent; au Fils, à l'héritier, ils réservèrent le même sort. «Lorsque le Père viendra, interrogeait Jésus, que fera-t-il aux vignerons? — Il perdra sans pitié ces misérables, répondit la foule, et il louera sa vigne à d'autres vignerons qui en rendront les fruits en temps voulu.» Elle prononçait le châtiment réservé à leur nation, la «vigne élue».

Jésus a vu le jus exprimé du raisin peu après sa fermentation. »Et on ne le mettait pas dans de vieilles outres, sinon il les eût fait éclater, il se serait répandu et l'on aurait perdu les outres. On mettait donc le vin nouveau dans les outres neuves et les deux se conservaient(1).» Pour recevoir une doctrine nouvelle il faut des âmes nouvelles, et si elles sont vieilles il faut les rajeunir en les faisant «renaître de l'eau et de l'Esprit», Pourquoi les Pharisiens n'acceptent-ils pas son enseignement? Parce qu'il paraît nouveau et qu'ils estiment un enseignement non à sa valeur mais à son ancienneté. Ainsi font ceux qui aiment le vin vieux non parce qu'il est bon, mais parce qu'il est vieux. «Personne venant de boire du vin vieux n'en veut aussitôt du nouveau; mais il dit: Le vin vieux est meilleur(2).» C'est là du formalisme, un faux respect du passé pour lui-même.

Enfin, ce liquide que nous devons au vigneron, Jésus le choisit pour couler sous ses apparences son

(1) Mathieu, IX, 17.

(2) Luc, v. 39.

sang. Dans le calice où il scintille, le divin vigneron abreuve ses frères jusqu'à la consommation des temps.

Les guérisons merveilleuses accomplies par Lui me semblent aussi une preuve de l'intérêt qu'il porte au travail. En rendant la vie aux morts et l'usage de leurs sens et de leurs membres à des aveugles, à des boiteux, à des paralytiques, quel est son dessein? Montrer sa force divine. Mais à ceux qui éprouvent son action bienfaisante, il ne peut vouloir faciliter la recherche du plaisir et de la jouissance. Cette fin contredirait sa doctrine ascétique toute imprégnée d'abnégation et de renoncement. Ce n'est pas davantage pour que les miraculés mènent une vie de paresse et de doux farniente, car «pendant le jour il faut faire les œuvres de celui qui a envoyé le Christ (1).» Il guérit, et pour que ceux qui assistent au miracle croient en sa parole, et pour que les malades et les morts rendus à la santé ou à la vie se mettent avec plus d'ardeur et de facilité, au travail utile à eux-mêmes ou aux leurs. Ses disciples ayant intercédé en faveur de la belle-mère de Pierre qu'une forte fièvre retenait au lit, «il s'approcha d'elle, prit sa main et la fièvre l'abandonna aussitôt et elle put les servir (2)». Remarquons ces dernières paroles. Elles indiquent la liaison d'effet à cause, entre la guérison et le travail. Jésus a guéri la belle-mère de son apôtre pour qu'elle fut en état de «les servir».

(1) Jean, IX, 4.
(2) Marc, I, 31.

Cette manière d'envisager les miracles est confirmée par une lointaine tradition et intéressante. L'Evangile des Nazaréens nous rapporte que cet homme qui avait une main desséchée (1), s'adressant au Seigneur, lui disait: «J'étais maçon et je me servais de cette main pour gagner ma nourriture. Je t'en prie, Jésus rends-moi la santé afin que je ne sois pas condamné à mendier honteusement (2).» Or la circonstance de cette guérison mérite d'être connue. Elle met en lumière un enseignement précieux. C'est un jour de Sabbat, dans une synagogue de Pharisiens, que le maçon paralysé demandait à être guéri. Ayant entendu la prière de l'infirme, ils se tournèrent vers le Maître: «Est-il permis, de guérir les jours du Sabbat? — Ils voulaient avoir un prétexte de l'accuser (3).» La réponse de Jésus est une glorification de la dignité de l'homme et de son travail. «Quel est celui de vous qui ayant une brebis, si elle tombe dans une fosse le jour du Sabbat ne la prend et ne la retire?» Vous n'hésitez pas à vous déranger quand vous avez à sauver une de vos bêtes, à plus forte raison le travail sera-t-il permis, quand il s'agira de faire du bien à un homme. Car «combien ne vaut-il pas plus qu'une brebis»! Il est

(1) Matthieu, XII, 10.

(2) Cité par Weber: «*Evangelium und Arbeit*, p. 73, d'après saint Jérôme. (Comment. sur Évang. Matth., 1, 2. Migne, XX, 78) «Cæmentarius eram manibus victum quæsitans; precor te, o Jesu, ut mihi restituas sanitatem, ne turpiter mendicem.»

(3) Matth., XII, 10—12.

donc permis de faire du bien le jour du Sabbat. Et il dit au paralysé: «Etends ta main,» et il l'étendit, «et elle devint saine comme l'autre.» Le jour du Sabbat étant pour l'homme, le travail, chose noble en soi, s'il ne nuit pas à l'être moral et physique qu'est le travailleur, est non seulement permis mais commandé, quand la dignité humaine est compromise par l'observation du Sabbat. Des lois positives nuisant à la créature raisonnable en faveur de qui elles existent, ne limitent plus sa volonté.

* * *

Pour Jésus le travail est sanctificateur, il élève et anoblit. Le travailleur n'est-il pas, plus sain d'âme et de corps, que celui qui se contente d'avoir de l'argent et d'en jouir? La parabole du «fils prodigue» nous donne cette leçon. Dès que le dissipateur est en possession de sa part de patrimoine, il ne songe pas à la faire valoir par son industrie. Sa seule préoccupation est de vivre joyeusement, oisif et débauché. «Le plus jeune fils rassembla tout son avoir, partit pour un pays lointain et il y dissipa son bien en vivant dans la luxure (1).» Mais, «ayant tout dépensé, une grande famine survint; il commença à éprouver le besoin», il eut faim. Pour l'apaiser, il dut sans doute d'abord, n'étant pas habitué au travail, mendier. La mendicité est le refuge des paresseux, de ceux qui, incapables de lutter pour

(1) Luc, XV, 14.

l'existence, demandent aux autres une part du fruit de leur labeur. Mais aller de porte en porte, hors du cas de nécessité, est le dernier recours de qui a un peu de fierté. De noble lignée, le dissipateur sentit sa honte. Il prit une résolution héroïque pour qui était habitué à ne rien faire. Ayant négligé d'apprendre un métier, il ne pouvait prétendre à un travail distingué et plus rémunérateur. «S'en allant donc, il se mit au service d'un des habitants de cette région, qui l'envoya dans ses champs, faire paître les pourceaux. Il eut bien voulu se rassasier des gousses que mangeaient les animaux, mais personne ne lui en donnait. Rentrant alors en lui-même: combien de journaliers de mon Père ont le pain en abondance, et moi je meurs de faim!» Et il se décida à aller trouver son père pour lui demander pardon. Le pas qui l'éloigne de sa vie de débauche et de paresse, est un pas vers le travail. Sa conversion date de l'instant où il se préoccupe de gagner sa vie. La necessité de se nourrir oblige au travail cet homme et l'arrache à la dégradation. Il est la première bonne résolution du viveur et de l'oisif déjà intérieurement amélioré.

Il y a plus. Pour toucher son noble Père et lui prouver la sincérité de son retour, le Prodigue veut l'assurer qu'il est prêt à vivre de la vie laborieuse du dernier de ses ouvriers. Comme eux, il peinera pour gagner le pain quotidien: «Je dirai à mon père, traite-moi comme l'un de tes salariés.» «Ces simples et touchantes paroles de la narration évan-

gélique, observe Weber (1) sont comme les perles où reluit la valeur morale du travail dans l'esprit du Christ. Cette seule parabole eût empêché un lecteur consciencieux du Nouveau Testament de voir en Jésus son ennemi.»

Et le portrait que le Maître trace du bon fils n'est-il pas celui d'un travailleur? Pendant que son frère se livre au vice, que fait-il? «Il est dans les champs.» Apprenant que son père a traité avec bonté et magnificence le Dissipateur, il lui dit: «Voilà tant d'années que je te sers sans transgresser tes ordres et jamais tu ne m'as donné à moi un chevreau pour festoyer avec mes amis.» Ce fils modèle besognait dans la maison paternelle. Il était naturel qu'il escomptât une récompense.

L'estime en laquelle Jésus tient le travail est si grande, que sur sa mesure sera fixé le jugement au dernier jour. Vêtir le Christ, lui donner à manger dans ses frères, le visiter, l'hospitaliser, suppose qu'on ne reste pas inactif. Nous savons aussi que le magistrat suprême demandera compte à chacun du talent reçu. Si nous ne l'avons pas fait fructifier par notre labeur, nous serons jetés avec les méchants dans les ténèbres du dehors.

Le travail est un fardeau lourd à nos épaules. «Après la chute, disait avec raison Henri Lorin (2), sa loi subsiste; le domaine terrestre reste à la disposition de l'homme, mais l'effort est nécessaire pour

(1) Weber, *Evangelium und Arbeit*, p. 69.

(2) Déclaration à la *Semaine Sociale* de Marseille.

en prendre possession, effort accompagné de fatigue et suivi d'usure. «*In sudore vultus tui vescéris donec revertaris in terram de qua sumptus es.*» Il n'y a point de fatigue et d'usure sans que la personne souffre. Mais ayons confiance. Jésus qui n'a pas aboli la loi du travail, s'est appliqué à lui enlever son caractère de peine et de châtiment, suite du péché. Il promet au travailleur aide et consolation. Son joug n'est-il pas agréable et son fardeau léger? «Venez à moi, dit-il à tous les fatigués, à tous ceux qui succombent à la charge et je vous procurerai un repos.»

Et comment le procure-t-il? En nous pénétrant de cette idée si propre à nous donner joie et courage, que le travail et ses douleurs, sont non seulement une expiation mais un moyen d'aller à Dieu et de profiter de la Rédemption. Par lui, nous nous conformons à l'Ouvrier divin qui pour nous sauver affronta de rudes labeurs. Cette union avec le crucifié, inlassable et sublime auteur de notre salut nous met dans la voie royale que sa souffrance a ouverte à l'humanité. Ne disait-il pas lui-même: «Que celui qui veut être à ma suite, se renonce, qu'il prenne sa croix et vienne après moi (1).» «Qui ne prend sa croix et ne marche après moi, n'est pas digne de moi (2).» Suivre le Seigneur, prendre la croix, se renoncer, s'entend évidemment des grandes épreuves, du martyre, des mortifications volontaires

(1) Mathieu, XIV, 24.
(2) Ibid., X, 38.

qui nous assimilent à l'Homme de Douleur. Mais on doit aussi l'entendre des souffrances ordinaires et communes. Et le travail est cette souffrance. Sa généralité est motif suffisant de le comprendre dans l'extension du sens du mot «Croix», cette croix, que «tous les jours» on a à porter sur les épaules. «Se renoncer, dit un commentateur, signifie renier sa volonté, son plaisir, l'attachement à la vie, ou à son corps en le laissant maltraiter et fatiguer, et en ne s'épargnant pas au travail (1).» «Comme les condamnés au supplice de la croix, observe saint Chrysostome, devaient la traîner sur leurs épaules, ainsi l'imitateur du Christ supporte les tracas inhérents à la vie et ses difficultés, disposé à subir une mort ignominieuse si la cause du Christ et de la vertu l'exige.» D'ailleurs Jésus s'adresse à tous les hommes sans distinction de temps et de lieux: «Qu'ils la prennent sur eux, dit-il en saint Luc, chaque jour.» La souffrance qui accompagne le travail quotidien nécessaire, rend seule possible normalement la réalisation du précepte. Cette interprétation concorde avec les paroles de la lettre à Barnabé: «Travaille de tes mains pour la disparition de tes péchés (2).» Accepte la croix, le fardeau du travail en toute patience et tu auras ta part aux fruits de la Croix du Christ.

---

(1) Enthym. *Comm. in Matth.*, CXXIX, p. 473.

(2) Cf. Barnabé, c. XXI. — Quelques idées exprimées ici et ailleurs ont été empruntées au livre désordonné et touffu de Weber, *Evangelium und Arbeit.*

## Chapitre III. Jésus enseigne que le travail humain a droit à une compensation matérielle

SOMMAIRE. — La loi naturelle veut que l'homme trouve dans son travail la compensation «merces» de son effort. Jésus la confirme et la sanctifie par ses actes et ses paroles. «L'ouvrier est digne de sa récompense.» Que signifient ces paroles? 1° Le droit du travailleur au salaire. Le salaire est le prix du travail. 2° Le salaire appartient au travailleur. 3° Il est une compensation pour l'usure vitale. Le droit du travail au salaire est un gage de liberté personnelle. Le droit à la vie exige le droit au travail. Jésus-Christ semble avoir sanctionné le devoir naturel qu'a le possédant de faire profiter les autres de ses biens en leur offrant du travail. Les ouvriers de la vigne. Que penser du salaire égal donné pour un travail inégal? On peut voir dans ce fait qu'aux yeux de Jésus, tout salaire doit répondre aux besoins imprescriptibles du travailleur. — «L'ouvrier est digne de sa nourriture.» Explication du mot «nourriture». — L'homme utile par son travail à la société a droit à être sustenté par elle. — «Le serviteur inutile.» — Le salariat est-il éternel?

Travailler, c'est employer des forces à produire un bien avantageux à l'homme. Si les forces mises en jeu sont surtout d'ordre spirituel, le travail est spirituel comme méditer, écrire, enseigner ; si elles sont surtout d'ordre physique, le travail est matériel, comme labourer, façonner le fer ou le bois. Mais l'action humaine n'est jamais ni toute matérielle ni toute spirituelle. Elle a ses racines dans le composé vivant. Elle naît de cet hyménée mystérieux entre l'esprit et la chair qui forme *la personne*. Cette personne est investie de dons et de dignités qui s'imposent au respect. Jamais il ne sera permis de l'assimiler à une machine, ni ce qu'elle produit à une marchandise.

La force humaine doit être une utilité pour qui en dispose. La personne est *sui juris*, autonome et maîtresse dans la sphère où elle se meut. Ces énergies qu'elle met en activité sont son bien. Il ne serait pas juste qu'elle les emploie complètement et sans compensation au profit d'un autre. Le travail a pour fin première le travailleur. Il ne sert l'intérêt social que si l'intérêt et le droit essentiel de l'individu n'est pas lésé. Il est plus qu'un moyen de jouissance aux mains d'un employeur. Celui des esclaves n'était pas un travail d'homme mais de brute, puisque le maître seul en profitait. «L'auteur de la nature, dit excellement Balmès, a voulu nous assujettir au travail; mais ce travail doit nous être utile; sinon il serait sans objet. Cette utilité ne se réaliserait pas si le fruit du travail ne devait pas revenir au travailleur. Appartenant tout à tous, le laborieux n'y aurait pas plus droit que le paresseux; les fatigues ne trouveraient pas de récompense et ainsi manquerait le stimulant pour l'effort (1).» Le fruit de l'activité humaine doit être la propriété du travailleur, sous la forme du fruit produit, d'un équivalent ou de l'argent. Le premier droit de la personne, celui sur lequel les autres s'appuient, est le droit à la vie, mais on ne peut vivre sans travailler. L'homme trouvera dans son labeur le nécessaire pour soutenir son existence, la compensation, la récompense de son effort, «*merces laboris*» ou si l'on veut, son salaire.

(1) Balmès. — *Curso de filosofia elemental. Etica* p. 129.

Telle est la loi naturelle. Jésus la confirma et la sanctifia. Il guérit des infirmes pour les rendre capables de travailler et avoir le moyen de vivre; il ressuscita des fils et les rendit à leur mère qui eurent en eux un soutien; il dédommagea généreusement la peine que prenaient ses apôtres. Souvenons-nous de ce qui arriva au serviteur laborieux et au négligent. Au jour du jugement, le Seigneur des Seigneurs ne traitera pas d'autre manière les hommes qui auront à rendre compte des talents reçus. L'analogie suppose nécessairement que le procédé du maître temporel était juste, sinon elle ne pouvait servir de type à l'action divine du Maître éternel. Or le premier distribue inégalement ses biens à ses serviteurs afin qu'ils s'en servent pour travailler «εἰργάσατο, πράγμα σευάσθε» et obtenir un gain. Deux d'entre eux se conforment aux intentions du «Distributeur» et reçoivent de ce chef non seulement des éloges mais une récompense, un salaire surérogatoire qui sera employé à l'amélioration de leur vie. «C'est bien, bons et fidèles serviteurs... entrez dans la joie de votre maître (1).» Le troisième ayant négligé de faire valoir son talent, en est privé et son jugement est la réprobation. Cette parabole explique clairement, semble-t-il, avec le devoir du travail, le droit du travailleur au gain.

Nous pouvons recueillir sur les lèvres du Christ des paroles plus explicites encore. S'adressant à ses

(1) S. Math., XXV, 21.

apôtres et leur donnant des instructions sur la manière de traiter ceux qu'il évangélisait, Il leur disait: «Restez dans la même maison, mangez et buvez ce que vous y trouvez. L'homme qui travaille mérite sa récompense, son salaire. «ἄξιος γάρ ὁ ἐργάτης τοῦ μισθοῦ αὐτοῦ ἐστι. (1)» «Voilà, dit Weber une courte phrase. Mais chaque mot est une lumière pour la solution de notre question. Et remarquons-le bien. Nous avons à faire ici à une proposition indépendante et sans relation avec les coutumes existant parmi le peuple. Elle a sa source uniquement dans l'esprit et le cœur de Jésus, et, c'est en harmonisant ensemble chaque mot qu'on doit l'expliquer. On a vainement tenté d'y voir une sentence empruntée aux opinions courantes chez les Juifs. On ne la trouve pas dans l'Ancien Testament, et il n'y a pas de proverbe dans l'antique synagogue qui de près ou de loin lui ressemble. On ne peut davantage l'attribuer à la littérature juive (2).»

Jésus proclame le droit du travailleur au salaire, mais le titre de son droit ne peut être que sa dépense d'énergie et son besoin. Le salaire doit donc représenter au moins l'équivalent de l'usage de la force humaine. Aussi le maître dit-il qu'il appartient à l'ouvrier, qu'il est à lui «αὐτοῦ». Qui le donne ne laisse pas un bien propre, mais transmet simplement ce qui est devenu par le travail, la chose d'un autre. Priver du salaire gagné serait voler et d'un vol qui

(1) Luc, X, 7.

(2) *Evangelium und Arbeit*, p. 78.

crierait vengeance plus haut que les autres. Il dépouillerait directement la personne humaine de ce qui compense son action productrice. Cicéron, le philophose païen, avait enseigné le mépris du travail matériel, en faisant du salaire le gage, le prix et comme le symbole de la servitude «*ipsa merces est auctoramentum servitutis* (1).» Pour le chrétien il est gage et symbole de la liberté: «*auctoramentum libertatis.*» Reconnaître le droit du travail à la compensation, c'est reconnaître la valeur de la personne, son égalité foncière avec celle du capitaliste ou de l'employeur (2).

Cette dignité de l'ouvrier «αξιος εστιν εργατης» fondant ses titres à être indemnisé de son effort. «του μισθου», doit lui être un motif de noble fierté. Depuis que le Christ a enseigné qu'il pouvait réclamer le salaire comme sa propriété, il ne vaut pas moins que les autres parce qu'il a produit un bien utile à la sueur de son front. Ce travail manuel mérite autant d'estime que celui où l'esprit a plus de part, car il est dans son fond aussi humain. Les premiers chrétiens eurent l'intuition de cette égalité essentielle. Les pierres de leurs tombeaux ne men-

(1) *Est in illis quæstibus mercenariorum ipsa merces, auctoramentum servitutis.*» *Cicero. De Officiis, I.* 42.

(2) «*Id enim merces dicitur, quod alicui recompensatur pro retributione operis vel laboris, quasi quoddam pretium ipsius. Unde sicut reddere justum pretium pro re accepta ab aliquo est actus justitiæ, ita etiam recompensare mercedem operis vel laboris est actus justitiæ. Justitia autem æqualitas quædam est.*» S. Thomas. *S. Theol.* I. 2. q. 114, a 1.

tionnent pas seulement les prêtres, les médecins, les avocats, les riches et les intellectuels de leur communauté, elles ont conservé, avec autant de soin et de vénération les noms de leurs frères «boulangers», «jardiniers», «soldats (1)». Cette mise sur le même pied des travailleurs de l'esprit et des mains, fut une étrange et belle nouveauté.

L'homme entre en possession de ce qui soutient sa vie physique par le travail. A cette vie il a un droit imprescriptible. Si celui-ci n'est pas un vain mot, il implique le droit au travail sous une forme ou sous l'autre. Les biens que la Providence destine à l'entretien de la créature raisonnable étant aux mains de ceux que nous appelons propriétaires, il ne faut pas que la propriété individuelle soit un obstacle au droit sacré de vivre. Le sans argent et le sans travail ont droit au travail et s'ils n'en trouvent pas *pour subvenir à leur nécessités* ils mettront les mains sur les premiers biens venus sans léser la justice. Le droit secondaire de ce détenteur d'une portion de la fortune générale, doit s'incliner devant le droit premier de l'homme à vivre et à travailler sur le trésor commun. La terre est pour tous et non pour quelques privilégiés (2). «Droit au travail, dit

(1) Kraus. — *Roma sòterranea, p.* 455.

(2) «*Bona quidem temportaia, quæ homini divinitus conferuntur, ejus quidem sunt quantum ad proprietatem sed quantum ad usum non solum debent esse ejus sed etiam aliorum qui ex eis sustentari possunt, ex eo quod ei superfluit*» S. Thom,-*S. T. Theol.* 2, 2, q. 32, a. 5, a. 2.

avec raison Hitze, signifie que chaque homme a droit à ce qu'on lui donne du travail pour gagner sa subsistance. Entendu en ce sens il est justifié. Ce droit au travail est la censéquence nécessaire du droit de la personne, du droit à vivre. Le droit de vivre est un droit plus important que celui de vivre sans ennui et dans l'abondance (1).»

* * *

«Aux premiers rangs de la classe rurale se plaçaient en Judée, de riches vignerons, demi-bourgeois du village. Tel apparaît le maître de maison qui s'en va de bon matin sur la place pour embaucher des journaliers: C'est pour sa vigne qu'il recherche ce supplément transitoire de personnel (2).»

Jésus semble sanctionner ici le devoir naturel qu'a le possédant de faire profiter les autres de ses biens en leur offrant du travail. «Le père de famille sort à la première heure du jour afin de louer des ouvriers pour sa vigne . . . Il sort vers la troisième heure et en voit d'autres debout sur la place et sans travail et il les engage. Il fait de même à la sixième et à la neuvième heure. Sortant à la onzième heure il en trouve encore d'autres sans travail ἀργους et leur dit: «Pourquoi êtes-vous ainsi là debout

(1) Hitze, *Capital und Arbeit*, p. 148 et Léon XIII dans l'Encyclique *Rerum novarum: «Jus reperiendarum rerum quibus vita sustentatur necessario nascitur: quorum rerum facultatem infimo cuique nonnisi quæsita labore, merces, suppeditat.»*

(2) *La vie privée du peuple juif à l'époque de Jésus-Christ.* R. P. Schwalm, O. P. Gabalda, Paris 1910.

toute la journée oisifs? — Parce que personne ne nous a loués (ἐμισθώσατο de μισθός donc en vue de gagner le salaire dont ils ont besoin.) — Allez vous aussi à la vigne *et vous recevrez ce qui est juste.*» S'il embauche ainsi tous ces sans-travail est-ce seulement pour satisfaire son appétit du gain? Ne veut-il pas leur rendre service?

A ces diverses catégories d'ouvriers, le Maître a dit: «Vous recevrez (en échange du travail) ce qui est juste.» Or, on avait convenu pour tous d'un denier. Le soir, le propriétaire de la vigne dit à son maître-valet: «Appelle les ouvriers et paie leur le salaire en allant des derniers aux premiers. Ceux de la onzième heure vinrent et reçurent un denier. Les premiers venant ensuite, croyaient recevoir davantage, mais ils reçurent aussi chacun un denier. Et en le recevant ils murmurèrent contre le père de famille et dirent: Ces derniers n'ont fait qu'une heure et tu les traites à l'égal de nous qui avons supporté la fatigue du jour et la chaleur. Mais il répondit à l'un deux: «Mon ami, je ne te fais pas tort: n'as-tu pas convenu avec moi d'un denier? Prends ce qui te revient et va-t'en. Je veux donner à ce dernier autant qu'à toi. Ne m'est-il pas permis de faire de mon bien ce que je veux? Ou vois-tu de mauvais œil que je suis bon?»

Que penser de ce salaire égal donné à un travail inégal? Est-ce juste et le Christ entend-il approuver cette manière d'agir? Oui, disait le

chanoine Fichaux (1). D'autres interprètes répondent que le maître de la vigne sans entrer dans la question de justice ou d'injustice, rappelle simplement aux ouvriers le fait de la convention et ne prétend pas le proposer comme un *criterium* et une règle. «Se servir de ces paroles, dit Weber, pour approuver d'après l'Évangile la convenance d'un salaire répondant aux nécessités de la vie, est absolument interdit (2).» Ailleurs le Christ indique formellement qu'entre le travail exécuté et le salaire à donner il doit y avoir proportion. «Qui reçoit un prophète en qualité de prophète recevra une récompense de prophète, et celui qui reçoit un juste en qualité de juste, recevra une récompense de juste (3).»

(1) »Quelle est la réponse du Maître à ceux qui se plaignent de ne recevoir qu'un denier? N'avons-nous pas fait convention d'un denier? Le denier est donc votre bien, ce qui est votre propriété. S'il me plaît de donner aussi aux autres, *par pure bonté* un denier, qu'avez-vous à y voir? Il a fallu arriver à notre époque où on veut tout bouleverser, et tout refaire à neuf, pour mettre en question les sages coutumes du passé. C'est le cas de reprendre la parole de Léon XIII, citée plus haut: «On ne gagne rien à lutter contre la nature des choses.» Le cours du salaire, le salaire couramment établi devra être et sera le taux normal entre patrons et ouvriers.» Fichaux: *Commentaire sur l'Encyclique* «*Singulari quadam*». — L'auteur avait dit plus haut. »Le contrat *loyalement* passé entre le travailleur et celui qui l'emploie donne satisfaction à la justice.» D'où il appert que pour lui toute la justice du salaire consiste dans la convention contrairement à l'enseignement de Léon XIII d'après le texte cité plus loin.

(2) *Evangelium und Arbeit*, p. 79.

(3) Math., X, 41.

Nous savons aussi qu'au jugement du père de famille, «on donnera à chacun selon son action.»

Pourquoi cependant ne serait-il pas permis de voir reconnu dans cette égalité du salaire pour un travail inégal, ce qu'il doit être essentiellement: la compensation de l'usure et la satisfaction de nécessités vitales. Ce n'est pas la quantité ou la qualité du travail pas plus que la convention entre employeur et employé qui est la mesure nécessaire, mais le besoin imprescriptible du travailleur (1). Puisque les bras qui s'offrent au maître de la vigne sont si nombreux, est-ce aller contre les intentions de la parabole que de considérer le denier offert par lui, soit o fr. 88, comme un salaire minimum rigoureusement dû? A tous, il dit les mêmes paroles: «Allez, vous recevrez ce qui est juste.» Il aurait pu donner davantage aux anciens de la première heure, il ne pouvait donner moins à ceux de la dernière. C'était une question de justice, le denier re-

(1) Rappelons à ce propos les paroles de Léon XIII dans l'Encyclique *Rerum Novarum*: «Que le patron et l'ouvrier, écrit le grand Pape, forment donc tant et de telles conventions qu'il leur plaira; qu'ils tombent d'accord notamment sur le chiffre du salaire, au-dessus de leur libre volonté, il est une loi de justice naturelle plus élevée et plus ancienne, à savoir que le salaire ne doit pas être insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête. Que si, contraint par la nécessité ou poussé par la crainte d'un mal plus grand, il accepte des conditions dures, que d'ailleurs il ne lui serait pas loisible de refuser, parce qu'elles lui sont imposées par le patron ou par celui qui fait l'offre du travail, c'est là subir une violence contre laquelle la justice proteste.»

présentant le prix convenu d'une journée (1). D'autres sans travail se présentant, il devra à eux aussi servir le minimum requis. C'est dans ce sens qu'il faut sans doute entendre les dernières paroles dites par le maître à l'ouvrier de la première heure. «Ne m'est-il pas permis de faire de mon bien ce que je veux?» puisque chacun reçoit ce qui est juste. «Ou vois-tu de mauvais œil que je sois bon?» Il est bon non pas de cette bonté qui est l'indulgence, mais de cette bonté qui est l'accomplissement de la vérité et de justice (2).

Le même Jésus qui avait dit: »L'ouvrier est digne de son salaire «μισθοῦ», a dit aussi: «L'ouvrier mérite sa nourriture (3)». Et ceci explique ce qu'il entend par μισθός. «La nourriture» est la compensation du travail, en comprenant ce mot au sens large, de tout ce qui est nécessaire à l'homme. Τροφή,

(1) Ne nous en scandalisons pas trop. Je connais une contrée au sud de l'Europe, chantée par les poètes, où il y a à peine quatre ans, on donnait aux journaliers agricoles, 0 fr. 35. N'oublions pas aussi que c'est la valeur réelle de l'argent qui compte.

(2) Nous ne sommes pas seuls à proposer cette interprétation. Voici ce qu'écrit Peabody, professeur à l'Université d'Harvard. «Le royaume de Dieu, d'après Jésus, est un royaume où un nouveau système de travail prévaudra; un système où les travailleurs seront payés, non pas proportionnellement à leur service, mais proportionnellement à leurs besoins «C'est ma volonté de donner à ce dernier autant qu'à toi... ainsi les derniers seront les premiers et les premiers seront les derniers.» *Jésus-Christ and the social question*, p. 286. *L'Enseignement de Jésus*. Battifol, p. 19 et 91.

(3) Math., X, 10.

ne restreint pas μισθός, il l'explique. Aux Apôtres qu'il envoyait au travail, que commandait le Maître? «*Restez* dans la même maison *mangeant et buvant* ce qui s'y trouve, puisque l'ouvrier a droit à son salaire (1).» Le salaire désigne donc ici le logement, la nourriture et la boisson.

L'on objecte, à propos de ce texte qu'on ne saurait en tirer une indication sur les devoirs de l'employeur et les droits de l'employé. Les Apôtres ne sont pas des travailleurs à la charge du maître des maisons où ils entrent. — C'est vrai, mais nous répondrons que l'homme dont le labeur sert à la société, a droit à être sustenté et entretenu par la Société. Elle est la maison où il entre. Il peut y loger, manger et boire ce qu'il y trouve. Ceux qui profitent de sa peine ne doivent pas le frustrer de biens sur lesquels par son travail d'utilité commune, il a une hypothèque privilégiée.

Pour prouver que l'Évangile non seulement n'a rien à voir avec le salaire, mais serait même opposé au principe de justice qu'il implique, on nous citera peut-être, la parabole propre à S. Luc (2): «Qui de vous ayant un serviteur qui laboure ou qui fait paître les troupeaux, lui dira, quand il revient des champs: approche vite et mets-toi à table? Ne lui dira-t-il pas au contraire: Prépare moi à souper, ceins-toi et sers-moi, jusqu'à ce que j'ai mangé et

(1) Luc, X, 7.
(2) Luc, XVII, 7—10.

bu; après cela, tu mangeras et boiras? Doit-il de la reconnaissance à ce serviteur, parce qu'il a fait ce qui lui était ordonné? Vous de même, quand vous avez fait ce qui vous a été ordonné, dites: Nous sommes des serviteurs non méritants; ce que nous devions faire, nous l'avons fait.»

Dégager le sens du v. 10 est le seul moyen d'entendre le sens moral de cette parabole. Le serviteur exécutant les ordres donnés, dans les limites du service qu'il doit, n'a pas droit à une récompense privilégiée. Le maître lui doit en stricte justice le salaire promis, la compensation de son travail en le nourrissant, en lui donnant de quoi subvenir à ses besoins corporels, il ne lui doit pas de reconnaissance ou de *grâce*. Le serviteur est dit «inutile» non parce qu'il n'est bon à rien ou qu'il est méprisable, mais parce qu'il ne mérite rien au delà du salaire convenu.

L'illustre exégète Maldonat, écho de la Tradition, n'interprète pas autrement ce passage. «La grâce, dit-il, dans la parabole ne signifie pas la compensation (*mercedem*) pour le travail et le service fourni, compensation promise et due au serviteur; elle signifie le surplus de la compensation et son corollaire dont les serviteurs qui ont plus travaillé qu'ils ne devaient, sont d'ordinaire gratifiés... C'est donc la même chose, être des serviteurs inutiles quand nous aurons fait tout ce qui nous est commandé, non pas que nous n'ayons rien mérité en observant les préceptes, mais nous n'avons rien

mérité en dehors de la récompense qui correspond à l'observation des préceptes (1).» Pour mieux entendre la parabole actuelle, rappelons-nous celle des mines. Là les travailleurs reçoivent une récompense spéciale en raison de la plus-value donnée à l'argent que le maître leur avait confié. De même S. Paul (7. Corinth., IX, 16—18) dit ne pas avoir mérité en prêchant l'Évangile, mais en renonçant à ses droits d'apôtre, le salaire qui lui était dû.

La forme économique du salariat n'est pas d'ailleurs plus qu'une autre conforme à l'Évangile. L'on ne saurait nier, ni inférer son éternité des textes allégués. Remarquons au passage que le mot μισθος ne se traduit pas exactement par «salaire» qui sent sa modernité, mais mieux par «récompense», «équivalent». En pressant les paroles sacrées on n'y découvre que les trois grandes lois imprescriptibles et inhérentes à la nature humaine, dans le temps et l'espace: loi de vivre, loi de travailler pour vivre, loi de trouver dans le travail la compensation à la dépense des forces vitales. La deuxième sera rigoureusement confirmée par S. Paul lorsqu'il écrira: «Que celui qui ne travaille pas ne mange pas (2).» Une vie qui ne se soutient que du labeur des autres, de rentes ou de bénéfices qu'on n'a que la peine de recevoir, n'est pas une vie conforme à l'idéal chrétien. Pour mériter d'être nourri, vêtu, logé,

(1) Maldonat *in Luc*, XVII, 7—10.
(2) 2 Thessal., III, 10.

avoir de l'argent ne suffit pas. «Qui ne travaille pas ne doit pas manger.» Ces paroles ne sont-elles pas le commentaire énergique de celles du Maître: «*Dignus est operarius mercede sua?*»

## Chapitre IV. Examen de quelques difficultés

SOMMAIRE. — Objection de Hartmann qui prétend que Jésus était l'ennemi du travail puisqu'il croyait à la fin prochaine du monde. Réponse — L'américain Salter dit qu'il faut établir une nouvelle morale de l'industrie «car Jésus s'en est complètement désintéressé». — «Les oiseaux du ciel ne sèment ni ne moissonnent . . . Les lis ne travaillent ni ne filent.» Sens de ces paroles. — Comment entendre ce que dit Jésus: «ne vous préoccupez pas.» — Harnack et l'objection faite à l'Évangile à propos du travail.

C'est bien à tort, nous dit en résumé Hartmann(1) que l'on tente de faire du fondateur du christianisme l'ami et le panégyriste du travail. Il le méprise. A ses yeux, ce monde terrestre que le travail transforme, n'a ni valeur ni intérêt, car sa fin est prochaine.

Hartmann oublie que Jésus déclara un jour que ni lui, ni les anges du Ciel ne savaient l'heure de cette fin connue du Père seul(2). Quand le Maître annonce que la génération présente ne passera pas sans que la catastrophe arrive il entend peut-être par «génération présente», non seulement ses con-

(1) *Die Selbstzersetzung des Christentums und die Religion der Zukunft.* p. 50.

(2) Matth., XXIV, 30; Marc, XII, 32.

temporains, mais les autres qui venant longtemps après formeront avec eux un tout moral (1). Ou bien,

(1) Matth., XXIV, 34. — «Reste un texte : «Cette génération ne passera point que toutes ces choses n'arrivent.» Et, dans les trois synoptiques, Jésus ajoute immédiatement : «Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas.» On peut prendre le mot «générations» dans son sens étroit, et dire que la génération qui écoute Jésus ne disparaîtra pas sans avoir vu s'accomplir les prédictions de Jésus, entendu les prédictions sur la ruine de Jérusalem. Comment en effet, s'il était question là de la fin, harmoniser cette déclaration de Jésus avec cette autre : «Quant à ce jour et à cette heure, nul ne sait rien, ni les anges dans le Ciel ni le Fils, mais le Père seul» (Marc, XII, 32). On peut dire aussi que génération, désigne l'humanité, et l'on a ainsi un remarquable parallélisme : d'un côté l'humanité ne passera pas avant que tout s'accomplisse, de l'autre le Ciel et la terre passeront plutôt que la parole ne passe : les deux versets évangeliques contiendraient simplement l'affirmation de la vérité des paroles de Jésus.

«Etant donné que les synoptiques ont été redigés trente ans au moins après la mort du Sauveur, peut-on penser qu'ils aient en vue une prédiction stricte d'une fin toute prochaine? S'il s'est trouvé des disciples pour entendre ainsi littéralement, quelque parole obscure du Maître, et pour s'inquiéter de voir mourir autour d'eux lentement la génération menacée, ne suffit-il pas de la parole de S. Paul nous assurant que, «quant aux temps et aux moments», il est vain de chercher, puisque, dit-il aux Thessaloniciens, «Vous savez très bien vous-mêmes que le jour du Seigneur vient ainsi qu'un voleur pendant la nuit?» Vouloir que le message de Jésus ait été conditionné par l'annonce de l'imminente fin de ce monde, c'est étouffer l'Évangile, sous un ciel de plomb et immobiliser les fils du royaume dans une attitude de terreur et d'inertie. Au contraire l'Évangile est une doctrine de vie et d'action, qu'anime la confiance filiale dans la bonté céleste et que l'idée du jugement moralise, parce que ce jugement n'est pas un geste de colère aveugle.» Mgr. BATIFFOL. *L'Enseignement de Jésus*. p. 292.

comme l'expliquent certains interprètes, l'événement prochain que le Christ a ici en vue, est la ruine de Jérusalem qu'il ne distingue pas nettement de la fin du monde. Ailleurs on voit qu'il compte sur une durée plus longue que les années d'une génération humaine. N'annonce-t-il pas que son Évangile sera prêché par toute la terre? Il compare le royaume dont il pose les fondements au sénevé, grain minuscule qui, en poussant et se développant, couvre de vastes espaces. Dans la parabole des vierges folles et en d'autres endroits, il est question de l'heure incertaine où «l'Époux», «le Maître», «le voleur» doit venir et pour laquelle il faut se tenir prêt. Il envoie ses disciples «prêcher et baptiser» *toutes* les nations. Il fonde une institution, l'Église, dont le but est d'établir chez les hommes de tout climat et de toute race, la royauté de Dieu. De quelle utilité serait-elle, si le monde devait disparaître si tôt?

Mais pour prouver que le Christ fut un ennemi du travail, on fait une autre difficulté et elle est plus sérieuse. Un auteur américain va la formuler: «Il est nécessaire, écrit Salter, d'établir une nouvelle morale de l'industrie, je dirai plus, la morale doit, pour la première fois, s'occuper du problème de l'activité humaine. A ce point de vue, que trouvons-nous dans celle de Jésus? En vérité, quand de la manière de penser de nos contemporains là-dessus, nous passons à celle de Jésus, c'est comme si d'un monde nous entrions dans un autre. N'eût-il donc pas de pitié pour les pauvres? Évidemment sa com-

passion fut sans limite. Mais ses moyens si l'on ne tient pas compte des dons de pure miséricorde, consistèrent à nous présenter une idée de la Providence et des relations de l'homme avec Dieu, qui peut parfois servir à inspirer un chant et un poème ou à enthousiasmer notre foi. Ce moyen n'était pas l'effort personnel et le travail, mais la confiance et la persuasion qu'ayant plus de valeur que les oiseaux, Dieu ne s'occuperait pas moins de nous que d'eux (1).»

Voici la page de l'Évangile qui a provoqué l'objection de Salter: «Je vous dis: Ne vous inquiétez pas pour votre vie, de ce que vous mangerez et vous boirez: ni pour votre corps de quoi vous serez vétu. La vie (ψυχή) n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement? Regardez les oiseaux du ciel, ils ne sèment, ni ne moissonnent, ni n'amassent dans les greniers, et votre Père céleste les nourrit. Ne l'emportez-vous pas de beaucoup sur eux? Qui de vous, s'en donnant la peine (μεριμνων) est capable d'ajouter à sa taille une coudée? Si des choses moindres sont au-dessus de votre pouvoir, pourquoi vous tourmenter du reste? Et quant au vêtement, pourquoi vous inquiétez-vous? Considérez les lis des champs, comment ils croissent. Ils ne

(1) *The religion of moral*, p. 117. M. Loisy exprime la même idée. «La comparaison des disciples avec les oiseaux du ciel et les fleurs des champs, montre que ce n'est pas seulement le souci inquiet pour les besoins corporels mais le travail même qui est défendu ou déconseillé.» Loisy. *L'Évangile et l'Église*, p. 25.

travaillent ni ne filent. Et cependant je vous dis que Salomon, même dans toute sa gloire, ne fut pas vêtu comme l'un d'eux. Si donc l'herbe des champs, qui est aujourd'hui et qui demain sera jetée au four, Dieu la revêt ainsi, combien plus vous-mêmes, gens de peu de foi. Ne vous inquiétez donc pas et ne dites point: «Que mangerons-nous? Que boirons-nous? De quoi serons-nous vêtus?» Car c'est de tout cela que les païens se préoccupent; pour vous, votre Père du ciel sait que vous en avez besoin. Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice et tout cela sera ajouté par dessus. Ne vous inquiétez donc pas de demain, car demain s'inquiétera de lui-même. A chaque jour suffit son ennui (1).»

Notons d'abord que le Maître ne dit point: «Ne travaillez pas» mais «n'ayez pas d'inquiétude» pour votre vie matérielle. Si des choses de moindre prix sont au-dessus de votre atteinte, pourquoi vous tourmenter du reste. «A propos de votre vêtement ou de votre nourriture pourquoi vous troubler? Les païens eux se préoccupent... soyez sans sollicitude pour le jour de demain.» Pas un mot dans ses exhortations qui invite à s'abstenir du travail. Tous les commentateurs font la même remarque: «Jésus-Christ, observe saint Thomas, n'a point dit: Veuillez ne pas travailler, mais veuillez ne pas être inquiets, ce qu'il prouve *a minori* (en supposant le moindre). Si, en effet, la divine Providence veille sur les oiseaux et les lis qui sont d'une condition inférieure

(1) Matth., VI, 25, 34. Luc, XI, 22, 23.

et ne peuvent s'occuper à ces travaux qui servent à l'homme à obtenir la nourriture, elle s'intéressera davantage aux hommes qui sont d'une condition supérieure (*dignioris conditionis*) et à qui elle a donné la faculté de chercher la nourriture par un travail personnel. Il ne faut donc pas se laisser tourmenter d'angoissantes sollicitudes à propos des choses nécessaires à cette vie (1)» Le P. Knabenbauer résume en ces termes le sentiment des interprètes, sur ce passage de l'Évangile: «On nous défend d'être inquiets, mais on nous ordonne de travailler, car suivant la pensée de saint Jérôme, c'est à la sueur de notre front qu'il nous est commandé de nous procurer le pain. Il apparaît clairement des versets 31, 32 et 34 de saint Mathieu, que le soin anxieux et la sollicitude qu'on nous interdit est celle qui naît de la défiance à l'égard de Dieu (2).»

En quels sens entendre les paroles «soyez sans inquiètude» que Jésus nous répète sous des formes différentes? Il s'agit des «inquiétudes» ou sollicitudes concernant les choses et les moyens qui ne sont pas à la portée de l'homme, non de ces inquiétudes, qui expriment simplement une prévision naturelle, un calcul intelligent, ayant pour objet ce qui est nécessaire et facile à obtenir. Cela ressort du v. 27 où

(1) Saint Thomas: *Summa contra Gentiles*, L. III, c. 136.

(2) Knabenbauer *Comm. in Matth.*, I, 280. — «Aviculas Deus alit de vita sua sustentanda minime sollicitas, multo magis vobis providebit, si quod vestrum est faciatis.» (Kuinoel — *Comment. in lib. Test. histor.*, I, 202).

Jésus demande, un peu ironiquement: «Qui de vous en s'appliquant, peut ajouter à sa taille une coudée?»

Qu'on n'allègue pas le verset 34 «Ne vous inquiètez donc pas de demain» pour montrer que puisque Jésus interdit le souci dú jour suivant, il doit condamner le travail dont l'objet est de pourvoir aux besoins du lendemain. Ce lendemain est l'avenir éloigné, incertain et chanceux, opposé au présent assuré que désigne le mot «ἡμέρα». Ce jour et sa peine suffisent à notre sollicitude. N'y ajoutons pas celle d'un avenir dont nous ignorons tout et qu'il n'est pas en notre pouvoir d'atteindre. Donnons-nous au moment présent et quand demain arrivera nous serons toujours à temps d'être anxieux. En nous défendant l'inquiétude pour «le jour suivant» on nous la permet pour «aujourd'hui» pour le présent immédiat, le temps à notre portée, comme dit Maldonat, et où les préoccupations du travail à faire ont leur raison d'être. Que la limite fixée à la sollicitude et au souci ne signifie pas le mépris du travail, cela se déduit de la fin du verset 34. «En ajoutant, dit le P. Knabenbauer «à chaque jour suffit sa peine», c'est-à-dire son travail, son affliction, son souci inévitable, Jésus, par le fait, nous indique qu'il est de notre devoir de travailler tous les jours pour les choses nécessaires auxquelles il faut s'appliquer avec l'indispensable sollicitude.» Or les choses nécessaires ne se bornent pas mathématiquement au jour de vingt-quatre heures. On peut donc en travaillant étendre son inquiétude un peu au-delà

Aussi bien, le precepte donné ici ne peut contredire la manière de penser et de procéder du Maître en d'autres circonstances. Lui et les siens avaient en commun une bourse pour subvenir à leurs besoins. On déléguait des disciples faire des achats de provision et on ne partait pas en voyage sans emporter du pain (1). La bourse était confiée au malheureux Judas, l'économe du collège apostolique. Elle pouvait contenir 200 deniers. D'aucuns le déduisent d'un passage de saint Jean, c. VI, v. 7. L'apôtre Philippe répondant à Jésus qui lui a dit «Où achèterons-nous du pain pour que ces gens aient à manger» luit fait observer que «200 deniers de pain ne seraient pas assez pour que chacun en reçoive un morceau. Le denier valait environ 70 centimes. Le Maître et ses apôtres ne pouvaient songer à faire avec leur argent de somptueux festins, mais il suffisait pour subvenir aux difficultés du moment, puisque «à chaque jour suffit sa peine» (2).

Mais pourquoi ne faut-il pas être inquiet ou se préoccuper? Parce que le Père de famille veille sur nous. Nous ayant donné la vie et le corps, il nous donnera la nourriture nécessaire à l'entretien de cette

(1) Marc, VIII, 5, 6.

(2) «Non ii fuere prohibiti arte sua scilicet atque concessa, victum necessarium sibi quaerere, sui apostolatus integritate servata, si quando unde viverent, illud non haberent» S. Aug. in *Joan.* Tract, CXXII, col. 810. «Ipse Dominus, cui ministrabant angeli tamen ad informandam Eclesiam suam loculos habuisse legitur, et a fidelibus oblata conservans, et suorum necessitatibus aliisque indigentibus tribuens; sed ne Deo propter ista serviatur, et ob inopiæ timorem, justitia deseratur.» Venerabilis Beda, c. 54 in Luc, XII.

vie plus importante que la nourriture, il nous fournira le vêtement qui est plus que le corps. C'est un argument *a fortiori*. Dieu ayant donné la vie aux oiseaux, en prend soin: «Regardez-les. Ils ne sèment ni ne moissonnent, ni n'amassent dans les greniers et votre Père céleste les nourrit.» Et si vous craignez que Dieu à qui vous devez votre corps, ne mette à votre disposition le nécessaire pour le vêtir, ou si vous êtes «inquiets»: «Considérez les lis des champs comment ils croissent. Ils ne travaillent ni ne filent. Et cependant je vous dis que Salomon même dans toute sa gloire, ne fût pas vêtu comme l'un d'eux.» Dieu se préoccupe des oiseaux, il se préoccupe de l'herbe des champs, qui est aujourd'hui et qui demain sera jetée au feu. Combien plus de vous-mêmes, de vous son image, de vous qui par votre âme dépassez de l'infini les êtres sans raison. Puisque sa vigilance s'étend à ceux qui ne travaillent pas, comment pourrait-il négliger la créature libre qui emploie ses forces pour se procurer le nécessaire au soutien de son existence? «Si Dieu prend soin des oiseaux et met la nourriture à leur disposition, est-ce qu'il oubliera les hommes? Si les oiseaux sans travailler trouvent leurs aliments, l'homme à qui Dieu a donné le précepte et l'habileté du travail, ne les trouvera-t-il pas?» (1).

(1) Knabenbauer, l. c. p. 28. — «Il semble que certaines paroles de Jésus et de plus exquises, dussent avoir pour effet immédiat de détourner et d'assoupir tout élan vers le travail dans la quiétude de la foi.» Regardez les lis des champs, ils ne travaillent ni ne filent. «Ce serait toutefois en forcer le sens que d'y voir un oubli,

Nous ne devons pas nous inquiéter du manger, du boire et du vêtement puisqu'il nous faut chercher d'abord le royaume de Dieu et sa justice. Les païens se tourmentent, ils disent: «Que mangerons-nous, que boirons-nous?» Et c'est tout. Ils ignorent qu'il existe une autre nourriture que celle qui engraisse les corps et qu'au ciel nous avons un Père attentif à nos besoins; ils ignorent que la préoccupation première doive être le royaume de

---

un dédain absolu de la réalité, qui doivent arrêter sur l'heure tout l'effort et toute l'industrie dont peut seulement vivre l'humanité. Ce que prêche une telle parole, c'est surtout la lutte contre le découragement, c'est la liberté et la sérénité d'esprit que n'atteignent pas les petites misères physiques, c'est l'équilibre que ne trouble pas l'égoïsme mesquin et craintif; c'est en un mot cet état d'âme si pur et si fort, que presque tous les discours de Jésus traduisent: la confiance des fils qui sentent sur eux étendue, pour les protéger, la main du Père. De cette confiance, une activité joyeuse va naître, plutôt que la paresse et l'inertie.» A. Puech, *Le Christianisme primitif et la question sociale. Religion et Société.* Chez Alcan, Paris 1905.

«On a accusé Jésus d'ascètisme (?) à propos de la page bien connue du sermon sur la montagne qui commence par ces mots: «Ne vous inquiétez pas de ce que vous mangerez, ni de quoi vous serez vêtus.» Un commentateur qui n'est pas suspect de partialité, Proudhon écrit: «C'est bien à tort qu'on a censuré ce passage comme si Jésus avait condamné le travail et la prévoyance. Il veut dire: «Faites votre devoir, remplissez votre office, accomplissez votre mandat et ne vous occupez pas du reste non plus que les oiseaux et les lys.» La justesse de cette interprétation est démontrée par un autre passage, où, après avoir donné aux douze des instructions analogues, Jésus ajoute: «L'ouvrier mérite sa nourriture». H. Trabaud. *Essai sur les principes sociaux de l'Évangile*, p. 67. Le texte de Proudhon est pris dans *La Bible annotée; les Évangiles*, Bruxelles, 2e éd., p. 30.

Dieu à réaliser ici-bas au-dedans de nous, en attendant celui de l'au-delà: «Je suis venu, disait Jésus, pour que les hommes aient la vie et l'aient plus abondante.»

Cette vie plus abondante est le règne de Dieu, c'est-à-dire du Bien et du Vrai gouvernant les mouvements de la créature raisonnable. Là où il exerce son empire tout est à sa place, tout est dans la paix, puisque tout est dans l'ordre. Les pacifiques sont les vrais fils de Dieu, les vrais sujets de sa royauté. Saint Augustin explique admirablement cela en interprétant les paroles de Jésus: «Heureux les hommes de paix, car ils seront appelés fils de Dieu.» «La paix est parfaite, dit ce docteur, quand tout est en place, et les fils de Dieu sont des pacifiques parce que en eux rien ne lui résiste, et, en effet, les fils doivent ressembler à leur père. Ils sont pacifiques en eux-mêmes ceux qui ordonnent tous les mouvements de leur âme et les soumettent à la raison, je veux dire à l'esprit et à l'idée, domptant leurs concupiscences charnelles et réalisant le royaume de Dieu. Dans ce royaume tout est disposé pour que en l'homme ce qui est supérieur et excellent, commande les parties qui nous sont communes avec les bêtes et ne résiste pas à ce commandement. Et cet élément supérieur qu'est l'esprit et la raison doit se soumettre à plus supérieur encore, à la vérité même, au Fils unique de Dieu» (1).

(1) Saint Augustin. *Lib. I de sermone Domini in monte*, cap. 2, 3.

Pour «le vrai fils de Dieu», le chrétien, la grande et principale inquiétude, n'est pas de vivre, mais de bien vivre. Les païens ne l'entendaient pas ainsi. Ils se traitaient en animaux supérieurs, mangeant et buvant, s'ingéniant à cueillir un peu de gloire pour leur nom avant de disparaître à jamais dans les tombeaux. Leur vie avait son terme en elle-même. Son développement n'était commandé ni par un Etre supérieur, ni par une fin qui débordât les horizons terrestres. Ils ne cherchaient pas d'abord «le règne de Dieu et sa justice» mais par tous les moyens, l'épanouissement de leur moi, la satisfaction de leurs appétits. Brunetière avait parfaitement saisi la pensée maîtresse du paganisme, quand il écrivait: «Le fond de la morale antique, c'était, en termes de philosophie, la recherche du souverain bien ou, dans la langue plus explicite, l'organisation de la conduite en vue de l'expansion, du déploiement et de la recherche de la vie... L'individu n'avait de valeur qu'en fonction de la vie, sa grande affaire était de vivre et peu importait qu'il vécût d'une manière ou d'une autre, si d'ailleurs il vivait pleinement. La grande révolution morale, opérée par le christianisme a été de placer l'objet de la vie hors d'elle-même, au-delà d'elle et dans la réalisation d'un idéal donné comme actuellement inaccessible (1).»

* * *

(1) Brunetière. *Revue des Deux Mondes*, 13 sept. 1903.

Harnack dans le fameux opuscule «*l'Essence du Christianisme*» qui fit tant de bruit quand il parut il y a une quinzaine d'années, rencontre l'objection que font à l'Évangile Strauss et d'autres, à propos du travail.

«De tout temps, dit-il, aujourd'hui surtout, il en est qui ont regretté l'absence de sollicitude, dans la predication de Jésus, pour les travaux où l'esprit a une grande part (*Berufsarbeit, zweckvolle*), et pour tous les biens idéaux qu'expriment les mots d'art et de science. Nulle part, dit-on, Jésus n'invite au travail et à l'activité progressifs; on cherche en vain dans ses paroles l'indication de la joie qui s'attache à l'épanouissement de la vie: ces biens idéaux se trouvent absolument en dehors de son horizon visuel. Dans son dernier et funeste ouvrage «*L'ancienne et la nouvelle croyance*», David Frédéric Strauss a relevé fort aigrement l'oubli de Jésus. Il parle d'un défaut fondamental qui existerait dans l'Évangile et il tient celui-ci pour vieilli et inutile, parce qu'il n'a aucun contact avec la civilisation et son progrès. Bien avant Strauss, le piétisme avait émis une thèse semblable à la sienne, et imaginé, pour l'établir, un expédient qui lui est propre. Les piétistes partaient de ce principe que Jésus doit pouvoir être offert directement en modèle à tous les hommes, — quel que soit l'état auquel ils sont appelés — qu'il doit avoir fait ses preuves pour toute espèce de situation humaine. Ils ajoutaient qu'à première vue la vie de Jésus ne paraît pas remplir cette condition, mais ils

croyaient qu'en y regardant de près, on s'aperçoit qu'effectivement Jésus fut le meilleur maçon, le meilleur tailleur, le meilleur juge, le plus grand savant, etc.... et qu'il avait tout compris et connu pour le mieux.»

Harnack répond en bon luthérien, que ces objections supposent l'erreur déjà réfutée par lui (1) que l'Évangile se réfère aux rapports terrestres et ne renferme que des règles, «des directions légales».

Nous ne croyons pas non plus que l'Évangile vise *directement* les rapports terrestres et renferme des «directions légales» pour les gouverner. Il plane au-dessus de ces contingences. Mais nous n'admettons pas davantage qu'il soit en opposition avec la vie humaine, avec ce qui l'orne et la rend plus facile. Ne cessons pas de le répéter. Le Christ Fils de Dieu et Fils de l'Homme, est venu sauver des *hommes* c'est-à-dire leur apprendre à faire la volonté divine au ciel et *sur la terre* et cette volonté embrasse tout Bien, tout Vrai, tout Beau. Elle ne rejette que le Mal, le Laid et le Faux.

(1) «Disons-le encore une fois, l'Évangile ne connaît qu'un but et qu'un plan et il exige que l'homme ne le mette jamais à l'écart. Si dans les paraboles de Jésus apparaît au tout premier plan, l'exhortation au renoncement c'est qu'à nos yeux doit briller l'absolue souveraineté du rapport de l'homme avec Dieu et du sentiment de l'amour. L'Évangile plane au-dessus des dévoloppements terrestres; il n'a pas cure des choses, mais des âmes humaines. Cette considération nous amène à la question qui doit maintenant nous occuper et à laquelle il a été, ci-dessus, à moitié répondu.» Ibid. ch. IV

«Il reste, dit Harnack, la question de savoir s'il manque quelque chose à l'Évangile, parce qu'il porte si peu d'intérêt au travail et qu'il n'a aucun contact avec l'humain au sens de science, d'art, de civilisation en général.

«D'abord, je réponds, que serait-il advenu, si l'Évangile n'avait pas eu ce défaut? Supposé qu'il se soit engagé à fond dans ces manifestations de l'activité humaine, ne s'y serait-il pas enlisé, ou du moins n'aurait-il pas eu l'apparence fâcheuse de s'y être enlisé? Travail, art, science, progrès de civilisation sont choses qui n'existent pas *in abstracto*, mais toujours dans les phases bien déterminées d'une époque. L'Évangile aurait dû s'attacher à elles, mais les phases sont variables . . . . . .

«Travail et progrès sont à coup sûr, choses de haute valeur; ils méritent qu'on s'y applique. *Toutefois ils n'enferment pas le plus noble idéal de l'âme, laquelle ne trouve pas en eux une satisfaction véritable.* Le travail procure de la joie; mais ce n'est là qu'un côté de la question. Et puis, il m'a toujours semblé que ceux qui parlent le plus de la joie puisée dans le travail, ne s'y adonnent que modérément — et que ceux qui s'y livrent, avec ardeur et sans relâche, mettent la chose au point. En fait, il n'y a là que propos creux et hypocrisie. Les trois quarts du travail et plus ne sont que peine qui abat, et quiconque travaille ardemment éprouve le désir impatient du poëte, par rappart à la veille:

«La tête, les pieds et les mains se réjouissent que le travail touche à sa fin.»

«Jésus avait une conscience vive et sûre des attaques et des heureux résultats qui attendaient sa prédication. «Je suis venu, disait-il, jeter le feu sur la terre.» Et il ajoutait: «Quel est mon désir sinon qu'il s'allume?» Dans le but de régénérer l'humanité il fit appel au feu du jugement et aux forces de l'amour. Comme il parla des forces de l'amour d'une façon absolument nouvelle qui répondait aux relations les plus intimes — nourrir les affamés, vêtir ceux qui sont nus, visiter les malades et les prisonniers — il dut à l'évidence avoir la perspective d'une révolution de l'humanité, intérieure et insolite, qu'il contempla dans le miroir du petit peuple palestinien: «Vous n'avez qu'un Maître, soyez tous frères.» Perspective reculée jusqu'à la dernière heure: mais alors d'un petit grain doit germer un arbre qui étendra au loin ses branches. En outre, il révélait la science de Dieu et il était convaincu qu'elle ferait grandir les enfants, qu'elle raffermirait les faibles et les transformerait en héros de Dieu. La science de Dieu est la fontaine qui fertilise le champ infécond et répand des torrents d'eau vive. A ce point de vue, il l'a présentée comme le premier bien et l'unique nécessaire, comme la condition de toute vraie grandeur, nous devons dire de tout avenir et de tout progrès effectif.

«Enfin, il n'a pas borné son horizon au jugement, mais il a entrevu la réalisation ici-bas du royaume de justice, d'amour et de paix, qui, à la vérité, ne

peut venir que du ciel (1). Quand arrivera ce royaume, il ne le sait pas — son Père seul le sait — mais il n'ignore pas sa propagation et le comment de sa propagation; il l'exprime en métaphores dramatiques et fortement colorées, qui traversent son âme et se mêlent à des aperçus calmes, sereins, pleins d'assurance. — Il le dénomme «la vigne» de Dieu sur cette terre. Dieu y appelle ses ouvriers — heureux qui répond à son appel! —; ils travaillent à la vigne, ils ne se tiennent plus oisifs sur la place publique, et ils reçoivent leur salaire, à la fin du jour. Il recourt à la parabole des talents inégalement répartis, qu'il faut faire fructifier et ne pas conserver dans une bourse. Tâche, travail, accroissement, progrès: tout cela est appliqué au service de Dieu et du prochain, environné de la lumière de l'éternité, soustrait aux soucis de l'existence qui passe.»

Ces réponses nous pouvons les admettre en tant qu'elles signifient que pour un homme, aucun intérêt n'égale les intérêts éternels et que tout ce qui ne contribue pas à établir le royaume de Dieu en lui, n'a ni valeur humaine, ni valeur divine. Mais la pensée d'Harnack n'est pas claire. Elle se ressent trop du piétisme de cette religion luthérienne où l'âme est exclusivement intéressée de l'avis même des protestants d'autres confessions. S'il avait voulu dire que le travail, l'art, la science, la civilisation

(1) Cette assertion aurait besoin d'être expliquée. En tout cas le millénarisme qu'Harnack met dans la perspective de Jésus, paraît un royaume pour des anges plutôt que pour des *hommes*.

ne sauraient rentrer dans l'horizon de la vie telle que la comprend l'Évangile, nous repousserions cette conception qui ferait du chrétien le plus mutilé des hommes. Pour nous le chrétien parfait est l'homme parfait (1).

## Chapitre V. Vie active et Vie Contemplative. Conclusion du livre

A la lumière des idées exprimées jusqu'ici, on comprend ce que dit Jésus en S. Jean: «Travaillez non pour la nourriture périssable mais pour celle qui reste dans la vie éternelle (2)»; on comprend aussi l'épisode de Marthe et de Marie (3).

«Marthe s'empressait aux divers soins du service. Elle s'arrête (devant Jésus) et dit: — Seigneur, tu ne t'inquiètes pas que ma sœur me laisse seule pour servir? Dis-lui qu'elle m'aide.»

Marthe préoccupée de bien recevoir le cher Rabbi ne sait vraiment où donner de la tête. Elle

(1) «Jésus n'a pas donné un nouveau code de morale religieuse complet et indépendant d'autres règles; il est venu accomplir la loi ancienne qui reste dans sa substance, sans que l'Évangile ait a recapituler tous les cas et tous les préceptes exactement comme dans un traité scientifique et dans un code. L'obligation du travail est naturelle et confirmée par la loi ancienne. Il n'y avait rien à y ajouter. Mais ce qui exigeait l'enseignement persévérant du maître était de combattre la pratique idolâtrique qui faisait de l'argent un Dieu, le dieu ancestral du veau d'or. Ainsi le Christ constate l'incompatibilité de deux cultes, quand il dit «vous ne pouvez servir Dieu et Mammon.» Benigni. *Storia sociale della Chiesa*, p. 34.

(2) Jean, V, 27.

(3) Luc, X, 38—42.

court de l'armoire au foyer, elle balaie et met tout en place; elle range sur la table son plus beau service et va chercher dans un coin, le vin que renferme une urne de grés. Il est là depuis plusieurs années, mais jamais meilleure occasion de l'offrir ne s'est présentée. Elle a une foule d'autres choses à faire. Et pendant ce temps sa sœur assise aux pieds du Rabbi écoute sa parole.

Elle prend bien son temps! Au lieu de l'aider! Il y a dans ce cœur de ménagère diligente, du dépit et de la jalousie. Elle voudrait elle aussi entendre Jésus. Marie pourrait bien attendre que tout fut prêt. Après le repas toutes les deux profiteraient de la parole du Maître. Elle en jouit seule pendant qu'elle, se tue à la besogne. Plantée devant le Maître, bras croisés et avec une familiarité non exempte de respect, Marthe se plaint: «Tu ne t'inquiètes pas que ma sœur me laisse servir seule? Dis-lui qu'elle m'aide.» Marie un peu confuse attendait impatiente la réponse de Jésus et s'apprêtait sans doute à seconder sa sœur.

«Le Seigneur lui répondit: Marthe, Marthe, tu te préoccupes et tu t'agites pour beaucoup de choses, mais il n'est besoin que d'une chose. C'est Marie qui a choisi la meilleure part: elle ne lui sera pas enlevée.»

Remarquons la répétition du nom de Marthe. Jésus veut lui inculquer quelque chose d'important et dont elle ne paraît pas bien instruite encore: «Tu t'agites pour beaucoup de choses. Mais il n'est

besoin que d'une chose.» «Quelques-uns expliquent: Tu veux préparer trop de choses pour mon repas, un seul mets suffirait.» D'autres: «Il n'y a au monde qu'une seule affaire vraiment nécessaire: s'appliquer au salut de son âme.» On peut unir les deux explications, de sorte que l'explication matérielle appropriée à la circonstance fasse mieux comprendre le but spirituel que Jésus avait principalement en vue (1).»

Il ne blâme pas l'activité de Marthe (2). Il blâme son inquiétude, son empressement. Sa part est bonne

(1) Note prise dans la traduction des Évangiles de l'Édition dite de S. Jérôme.

(2) «Quoi donc, pouvons-nous penser que l'empressement de Marthe ait été blâmé, elle si attentive au devoir de l'hospitalité et si heureuse de recevoir un tel hôte? En ce cas, que les hommes cessent de se mettre au service des pauvres; qu'ils se contentent de prêcher et de s'occuper du salut, qu'ils ne s'inquiètent plus s'il y a en leur ville un étranger ou si quelqu'un manque de pain, qu'on abandonne les œuvres de miséricorde, pour ne donner attention qu'à la science.» S. Aug. *De Verb. Dom. Serm.* 27.

Pour que Marie soit le modèle de la vie contemplative, il faut supposer qu'elle ne méprise pas l'activité de Marthe à recevoir le Seigneur. Elle se tient à l'écart parce que sa sœur fait le nécessaire pour remplir les devoirs de l'hospitalité.

«Une leçon fut donnée à l'un de ces moines exclusivement contemplatifs, que S. Augustin avait combattus. Ce moine vint un jour au couvent du Sinaï, que gouvernait l'abbé Silvain. Il voit les frères travailler de leurs mains: «Comment, s'écrie-t-il, vous travaillez pour une nourriture qui périt? Ne savez-vous pas que Marie a choisi la meilleure part?» Le vieillard (l'abbé) dit alors à son disciple Zacharie: «Donne-lui un livre pour qu'il s'occupe à lire et fais-le entrer dans une cellule où il n'y ait rien.» Le frère demeura

«celle de Marie est meilleure». Et cette part n'est pas l'oisiveté, mais l'activité intérieure, le labeur de l'être humain cherchant à s'adapter dans toutes ses manifestations au bien et au vrai éternel, c'est-à-dire à réaliser le royaume de Dieu. Voilà l'unique nécessaire et absolument. Les choses en grand nombre à propos desquelles Marthe se trouble, ne sont nécessaires que relativement et dans certaines conditions. Pour ce reste, ce travail extérieur auquel personne ne peut se soustraire complètement, le travail intérieur est, à des degrés divers, indispensable. Par lui nous ramassons des mérites devant Dieu qui regarde avant tout le dedans; il conditionne le succès au dehors pour nous et pour les autres; il est nécessaire, si l'on veut, en conformité avec la règle du devoir, accomplir le service extérieur et assurer son exécution en toutes circonstances. Il

---

donc à méditer et à lire. Cependant la neuvième heure arrivait et le frère regardait si on ne venait point l'appeler pour le repas. L'heure passée il va retrouver le vieillard: — «Pourquoi, lui dit-il, ne m'as-tu pas fait appeler?» — «Tu es un homme spirituel, lui répondit l'abbé, tu n'as sans doute pas besoin de cette nourriture qui périt, tu as choisie la meilleure part. Ta journée doit se passer à lire et la nourriture charnelle ne t'est pas nécessaire. Pour nous qui sommes charnels, nous avons besoin de manger, c'est pour cela que nous travaillons.» Le moine se repentit et s'humilia en disant: «Père, pardonnez-moi.» Tu vois donc, reprit l'abbé, que Marthe est nécessaire à Marie, et une partie de la gloire de Marie lui vient de Marthe.» (*Vitae Patrum*, II.) Le principe du travail dans les monastères bien qu'attaqué par les méchants de ce siècle, n'en demeure pas moins inébranlé.» De Champagny, *La Charité chretienne*, p. 171, 282.

faut pour cela un grand sens du sacrifice, fruit et résultat de la prière et de l'esprit intérieur (1). «La part de Marie, c'est la meilleure» car elle a sa valeur en elle-même. L'autre, la tire de son rapport à la première. «Elle ne lui sera pas enlevée.» Les soucis du service corporel, et l'activité extérieure, cesseront avec la mort, mais l'activité intérieure, l'union avec Dieu ébauchée ici-bas, à travers les voiles et les énigmes, s'épanouira dans le face à face éternel.

C'est parce que l'autre Marie, sans négliger les devoirs de son ménage et de sa sublime maternité «écouta la parole» intérieure de l'esprit plus que toute créature mortelle, que «sa part fut la meilleure». Non seulement elle ne lui fut pas enlevée, mais le Maître la centupla, en l'emportant corps et âme au ciel où elle s'unit à Dieu avec toutes les énergies profondes de son être complet.

La vie contemplative au sens large et élevé, n'est pas vie d'inactivité comme celle du boudhiste s'oubliant et s'anéantissant dans son nirvana. Elle est le travail profond et caché de l'âme pénétrant la Vérité et la Bonté et les réalisant dans la connaissance et dans l'action. Et cette action étant nécessairement en ce monde, de quelque manière, matérielle et extérieure, la vie complète et normale est celle qui ne sépare point le labeur du dedans du labeur du dehors. La vie mixte, pour parler

(1) Meschler. — *Méditations sur la vie de Jésus-Christ.* I, p. 537.

avec les théologiens est donc la plus parfaite parce que plus conforme à notre nature et à la volonté de Dieu. Le Christ vécut cette vie. «De la contemplation, il allait à l'action mais sans négliger la première et l'union à Dieu. Il travaillait extérieurement enseignant, voyageant, guérissant, mais il cherchait dans la contemplation et l'amour de Dieu le ressort et la force de s'employer au salut des âmes, comme nous le voyons ici (1).»

Informer notre activité de contemplation, voilà le but fixé à nos efforts. C'est la perfection évangélique réalisée dans la Sainte Église par ses grands hommes. S. Thomas était donc l'écho de la tradition chrétienne quand il prouvait dans sa *Somme théologique* que la vie contemplative était meilleure que la vie purement active, mais que la vie mixte était encore meilleure que la vie simplement contemplative (2).

* * *

Concluons, en la résumant, cette étude sur le travail d'après l'Évangile. La divine Providence, le Père de la Grande Famille, a mis les biens de ce monde à la disposition des êtres qui peuvent en profiter. Comme le maître de la parabole, qui avant son départ distribue ses talents, selon les aptitudes de ses serviteurs, Dieu a distribué ses vastes domaines entre les êtres sans âme et sans liberté et entre

(1) Meschler, loc. cit. I, p. 539.

(2) S. Thomas, S. Théol. 22, 9, 187. ort. 1, 9188. ort. 6.

ceux qui ont une âme et une liberté. Les oiseaux, les lys ne travaillent pas sur les dons reçus, au sens usuel du mot «travailler». A leur façon, cependant, ils coopèrent à l'action de Providence. Ils font fructifier leur talent, les «oiseaux» en obéissant à leur instinct qui les pousse à se nourrir et à se reproduire, les «lys» en prenant dans la terre ou les airs les éléments qui se transforment en feuilles et fleurs. Si les oiseaux ne mangeaient pas, si les lys n'aspiraient pas la sève qui les vêt et les amme, ils ne coopéreraient pas avec les biens que Dieu met à leur service. Ils laisseraient leur talent improductif. Comme ces êtres ihintelligents, les hommes doivent coopérer à l'action et aux dons du Père de famille selon leur capacité, en faisant rapporter un intérêt aux talents, aux biens naturels et surnaturels qu'il leur offre. Au travail donc! mais sans oublier «qu'à chaque jour suffit son ennui», sans inquiète sollicitude pour le jour de demain. Le souci dominant sera d'établir en l'âme, le royaume de Dieu. On ne condamne pas la préoccupation d'obtenir, par le travail, les biens nécessaires pour vivre, on la subordonne au vouloir de Dieu. «Cherchez d'abord son royaume et sa justice, le reste vous sera ajouté.» Ce royaume est l'épanouissement de l'être humain dans la plénitude de la justice, en cette vie et en l'autre qui la prolonge.

---

# Appendice

## I. Saint-Augustin et le travail manuel des moines. L'homme peut-il passer sa vie dans l'oisiveté ?

Je me suis fixé comme programme de ne pas quitter dans mes études le terrain évangélique.

Il me paraît cependant intéressant de montrer comment au V^e^ siècle, S. Augustin fut amené à interpréter l'enseignement de Jésus, sur le travail (1). Je laisse la parole à M. Louis Bertrand, auteur apprécié d'une histoire nouvelle de ce docteur. En 1913, il publia dans la «Revue hebdomadaire», un article sur l'un des épisodes les plus curieux de la carrière du plus grand des Pères latins, à propos d'une controverse, qui agita les esprits, sur le travail manuel des moines.

A la demande d'Aurelius, évêque de Carthage et primat d'Afrique, le saint évêque l'Hippone écrivit une lettre que l'on s'accorda à considérer alors et durant tout le moyen âge, comme l'une des chartes de la vie monastique.

«Aujourd'hui encore, dit M. L. Bertrand, cet opuscule offre un grand intérêt, même pour des lecteurs profanes, hostiles à l'idéal monastique. Il leur présente une des faces historiques de l'éternelle question sociale, laquelle a le privilège d'être toujours d'actualité. Comme saint Augustin, nos théoriciens du socialisme et de l'anarchie, ont à se préoccuper du droit à la paresse dans leur cité de l'avenir. En admettant qu'un jour les machines accomplissent tout le travail humain, est-il admissible, est-il possible, est-ce une

(1) On trouvera les mêmes idées développées dans Paul Allard qui montre que la vie monastique et la contemplation n'ont jamais été admises sans le travail. — Paul Allard, *Julien l'Apostat.*

bonne chose enfin que les citoyens de la cité nouvelle vivent dans l'oisiveté complète? Telle est la question que le grand docteur se pose pour les futurs citoyens de la cité céleste. On en voit assez l'importance. Ajoutons que cet opuscule est un des plus vivantes qu'il nous ait laissés. Et, bien qu'il se défende, dans ses écrits, de toute préoccupation littéraire, c'en est assurément un des morceaux les plus agréables et les plus brillants.»

Quelle était là querelle que la lettre à Aurélius était destinée à trancher?

C'était une querelle entre moines et qui passionnait grandement les laïcs. Elle avait des origines à la fois psychologiques, exégétiques et économiques, extrêmement curieuses.

«Les uns, dit M. Bertrand, soutenaient que le véritable moine ne devait faire œuvre de ses dix doigts, comptant, pour subvenir à tous ses besoins, sur la charité des fidèles. Et ils alléguaient les propres paroles du Seigneur: «Je vous le dis en vérité: ne soyez point en peine, pour votre vie, de ce que vous mangerez ou de ce que vous boirez; ni pour votre corps, de ce qu'il faut pour le vêtir... Voyez les oiseaux du ciel! Ils ne sèment ni ne moissonnent, ils ne font aucune provision dans les greniers, et votre Père céleste les nourrit. N'êtes-vous pas plus excellents qu'eux?... Pour ce qui est du vêtement, pourquoi vous en mettre en peine? Voyez les lis des champs. Comment croissent-ils? Ils ne travaillent ni ne filent. Cependant je vous dis que Salomon même, dans toute sa gloire et sa magnificence, n'a jamais été paré comme la moindre de ces fleurs.»

En revanche, les partisans du travail dans les monastères s'appuyaient sur un passage célèbre des «Epîtres» de saint Paul, et, pour confondre leurs contradicteurs, répétaient avec l'apôtre: «Qui non vult operari, non manducet»: «Celui qui ne veut pas travailler ne doit pas manger.

On devine que ces rigoristes rencontraient peu d'approbateurs, notamment dans les milieux populaires. L'opinion adverse, infinement plus séduisante, était aussi beaucoup

plus suivie. C'étaient les anciens esclaves surtout qui, dans les couvents, ne voulaient plus travailler. Ils y étaient très nombreux. Lorsqu'un grand propriétaire terrien se convertissait, généralement toute sa domesticité et toute sa clientèle se convertissaient avec lui. L'usage était que le nouveau chrétien, comme don de joyeux avènement à la foi, affranchît ses esclaves. Mais ce beau geste entraînait, dans la pratique, bien des inconvénients, auxquels on dut essayer de remédier.

Par exemple, lorsque sainte Mélanie-la-Jeune et Pinien, son époux, résolus à vivre dans la pauvreté, firent mettre en vente leurs immenses domaines de l'«Agro Romano«, leurs esclaves se révoltèrent, ne voulant ni être affranchis, — ce qui les vouait à une misère certaine, — ni être cédés aux acquéreurs qui se partageaient les biens de leurs maîtres. Pour ces gens habitués à trouver leur pâture toute prête et à ne pas s'inquiéter du lendemain, l'affranchissement devenait une calamité. Plus de gîte, plus de nourriture, plus de vêtements. C'était, à bref délai, la famine et le dénûment complet. Alors les riches qui se convertissaient et qui donnaient leurs biens à l'Eglise décidèrent, dans une pensée charitable, de ne plus affranchir leurs esclaves qu'à la condition qu'ils entreraient, avec eux, au couvent: ainsi, le vivre et le couvert seraient assurés à ces malheureux. Ceux qui avaient été affranchis par des maîtres imprévoyants trouvaient également un refuge dans les monastères, où beaucoup restaient pour ne pas mourir de faim.

. . . Ce que la plupart considéraient dans cette entrée au couvent, c'était la délivrance des plus dures nécessités de la vie. Désormais, ils étaient logés, nourris, habillés, soignés gratuitement. Bien plus: ils devenaient les égaux de leurs maîtres d'hier. Ils les avaient pour compagnons, quelquefois pour serviteurs. Ils pouvaient dire: «Nous aussi, nous sommes des seigneurs!» Les marques de respect que leur témoignaient les fidèles achevaient de les griser. C'est pourquoi ils étaient très surpris et trouvaient fort mauvais qu'un supérieur vînt leur déclarer: «Comment?

Vous ne voulez plus rien faire? . . . Mais, toi, n'étais-tu pas, hier, courbé sur ton enclume? Et toi, sur ta charrue? Et toi, ne portais-tu pas les fardeaux sur le port? . . . Et voici qu'aujourd'hui vous prétendez vous croiser les bras? — «A quoi bon, répondaient-ils, nous être enrôlés dans la milice du Christ, s'il nous faut encore travailler comme de simples ouvriers?»

Et ils soutenaient que leur unique occupation devait être de prier et de louer Dieu, de répondre aux fidèles qui viendraient les consulter, de les instruire et de les diriger. En échange de ces services spirituels, ceux-ci se chargeront de les vêtir et de les nourrir. De cette façon, le vrai moine réalisera, à la lettre, l'idéal évangélique. Il sera pareil aux lis des champs et aux oiseaux du ciel, qui ne filent ni ne sèment, et que, pourtant, le Père céleste nourrit avec abondance et habille avec splendeur.

Ces moines faisaient de nombreux prosélytes, particulièrement dans le menu peuple, auquel ils vantaient les douceurs d'une telle existence. Mais à beaucoup d'entre eux, cette grasse fainéantise ne suffisait pas. La claustration et la règle monastiques les gênaient. Sous prétexte d'aller évangéliser les populations, ils partaient en apôtres voyageurs. Ils allaient de ville en ville, vendant des reliques, des amulettes et des onguents. Certains disaient la bonne aventure comme les prêtres de Cybèle. Il y en avait aussi qui volaient sans vergogne les fidèles trop naïfs. Les veuves, les dévotes qui avaient fait vœu de continence étaient, pour eux, des proies toutes désignées. Saint Augustin, dans une de ses lettres, reproche énergiquement son imprudence à une matrone nommée Ecdicia, qui s'était laissé gruger par deux faux moines. En l'absence de son mari, elle leur avait donné, sous prétexte de bonnes œuvres, tout l'argent disponible de la maison. Les deux coquins s'étant éclipsés, elle n'avait plus de nouvelles de son argent, et son mari, apprenant ce bel exploit, s'était mis dans une colère effroyable . . .

Les moines fainéants, pour mieux abuser de la crédulité publique, éblouissaient le vulgaire par tout un étalage

d'austérité et par un costume charlatanesque. A l'imitation des moines orientaux, certains d'entre eux s'étaient mis à porter les cheveux longs. A Carthage, cela était très mal vu : il n'y avait que des Juifs, des Grecs ou des Syriens pour porter la longue chevelure. Cette question des cheveux devint une véritable affaire d'État. Parmi les chrétiens, on s'était divisé en deux camps, les partisans des chevelus et les partisans des tondus. Quant à la populace païenne, la seule vue d'une chevelure monacale l'exaspérait. On s'attroupait au passage des moines chevelus, on les huait, on les couvrait d'injures. C'était un scandale continuel. Des rixes, peut-être des émeutes étaient à prévoir. L'intervention de l'autorité ecclésiastique s'imposait au plus tôt.

C'est alors que l'évêque de Carthage, Aurélius, pria son collègue Augustin de donner son avis sur la question.

L'avis de saint Augustin fut nettement hostile à la thèse des moines fainéants. Lui-même avait fondé des communautés où il avait appliqué la règle du travail.

La question avait pour lui un aspect matériel en même temps que moral : elle intéressait l'administrateur en même temps que l'évêque et l'exégète.

Voici en effet ce qui se passait :

«Soit par testament, soit par donation formelle, une personne pieuse cédait un domaine à la communauté catholique. Généralement, ce domaine était considérable. Avec les terres et les immeubles, il comprenait toute une population servile de laboureurs, de bergers, d'artisans. Evidemment, une partie d'entre eux ne changeait pas de condition, en passant sous le régime ecclésiastique ; mais beaucoup — saint Augustin nous dit que c'était le plus grand nombre — acceptaient avec joie l'affranchissement qu'on leur offrait, à condition qu'ils se consacreraient au service de Dieu. Les esclaves d'hier devenaient donc des moines. Et voilà que, du jour au lendemain, ces esclaves refusaient de travailler. C'était une brusque diminution de la main d'œuvre. L'exploitation du domaine périclitait.

Comment y remédier? Sans doute, il était permis de compter — et les moines paresseux y comptaient un peu trop — sur la générosité des fidèles. Néanmoins, il fallait user des aumônes avec discrétion. Vivre uniquement de la charité publique, c'était, pour les religieux, se mettre sous la dépendance des laïques. Il y allait de la dignité de l'Eglise. Que celle-ci ne se prévale pas trop des services spirituels qu'elle rend à ses ouailles, afin d'en obtenir le paiement en argent ou en terres! Saint Paul a bien pu dire: »Qui est-ce qui va à la guerre à ses dépens? Qui est-ce qui plante une vigne et qui n'en mange pas du fruit? Qui est-ce qui fait paître un troupeau et qui ne se nourrit pas du lait de ce troupeau?» C'est le même apôtre qui a écrit: «Celui qui ne veut pas travailler ne doit pas manger.» Et, prêchant d'exemple, il exerçait un métier, afin de ne pas être à la charge de ses frères. A Corinthe, il travaillait chez un fabricant de tentes. S'il s'astreignait à ce labeur, ce n'était point seulement par égard pour ses frères en Jésus-Christ, mais aussi pour ne point scandaliser les gentils, en leur laissant croire qu'il vivait de sa prédication. Augustin, qui songeait aux païens d'Afrique, ne voulait pas non plus que l'Évangile parût vénal à ceux qui n'étaient pas encore chrétiens.

Enfin, en dehors de toute question matérielle, — il songeait aussi à tous les vices qu'engendre le désœuvrement et qui étaient particulièrement à craindre chez d'anciens esclaves. Et il pensait encore aux autres, à ceux de ses frères qui avaient appartenu au monde, qui avaient reçu une éducation libérale, qui, avant leur conversion, avaient vécu dans tous les raffinements du luxe. Il jugeait de ceux-là d'après lui-même. Ces intellectuels, débilités par une existence trop douce, goûteraient certainement un véritable plaisir à se retremper dans la rude vie des champs. Lui, il se serait plu volontiers aux travaux rustiques, s'il en avait eu le temps. Il les connaissait bien. Il pouvait dire comme Lamartine:

Je suis né parmi les pasteurs.

A Thagaste, chez son père, qui était un petit propriétaire rural, il avait passé son enfance et sa première jeunesse parmi les vignerons et les laboureurs. Plus tard à Cassiciacum, il s'était improvisé fermier, surveillant les travaux de la villa, distribuant leur tâche aux ouvriers agricoles, entre deux explications de Virgile. Pour cet ancien professeur de rhétorique, quel commentaire imprévu et vivant des »Eglogues» et des «Géorgiques»!

Son imagination de poète lui embellissait la campagne et ses humbles besognes. Nul, avant lui, n'a parlé de la nature avec plus d'émotion et, si l'on peut dire, avec une complaisance plus voluptueuse: il a célébré les bois, les jardins, les montagnes, la mer, en homme qui en a savouré le charme ou admiré les magnificences. A Hippone, il avait établi son monastère dans un verger, d'où l'on découvrait les molles sinuosités et les grands espaces miroitants du golfe, les hautes cimes de l'Edough, toutes verdoyantes sous leurs végétations forestières. Comme les principaux fondateurs des monastères, il croyait sans doute que la présence continuelle d'un beau paysage n'est point inutile pour élever les âmes à la contemplation des vérités invisibles. Et, comme eux aussi, il croyait à l'influence apaisante des solitudes, à l'action bienfaisante et purifiante du travail en plein air.

Dans cet esprit, il écrivit sa réponse à Aurélius, véritable monitoire à l'adresse des moines fainéants.

Il leur opose d'abord les commandements de cette Ecriture, derrière laquelle ils se retranchent pour justifier leur paresse.»

Il n'a pas de peine à montrer qu'ils les comprennent de travers.

«En réalité, dit il, nul ne peut échapper à la loi sainte du travail, pas plus les moines que les autres.

«D'une façon générale, le travail manuel doit être exigé dans les monastères, mais un travail modéré et sagement réglé, qui permette aux religieux de vaquer à toutes les occupations spirituelles de leur état. Si la

prédication et l'instruction de fidèles leur prennent tout leur temps, qu'ils s'en chargent à tour de rôle, afin qu'il y ait toujours, dans le monastère, des moines qui travaillent de leurs mains. Ainsi, ils pourront se procurer le nécessaire pour leur entretien: les dons des fidèles ne doivent venir que par surcroît. C'est un «supplément» destiné à secourir les pauvres, à héberger les passants, ou à nourrir les frères qui sont dans l'impossibilité absolue de travailler.»

L'évêque même n'est pas exempt de cette loi du travail manuel; mais ses occupations épiscopales l'empêchent de s'y consacrer. Et saint Augustin de faire le tableau des occupations imposées à l'évêque de son temps:

«Elles sont innombrables et vraiment épuisantes. D'abord, la prédication: L'évêque a seul le droit de prêcher dans son église. Et il prêche à peu près tous les jours et, souvent, plusieurs fois par jour. Puis l'instruction des catéchumènes, la préparation au baptême, l'administration des sacrements. Puis la direction spirituelle, soit orale, soit par lettres. Un évêque est obligé d'entretenir une correspondance des plus étendues. On le consulte de tous les points de la chrétienté. Ensuite, il doit rendre la justice, et c'est le pire de tous ses soucis: trancher les procès, arranger les différends. Car on aime mieux, dit Augustin, «déférer à notre jugement les causes concernant les chrétiens, que de les porter devant les tribunaux publics... Enfin, je passe sous silence les autres soins innombrables que nous imposent des affaires ecclésiastiques, «et dont personne ne peut se faire une idée, s'il n'en a pas lui-même l'expérience».

Il veut parler sans doute de la préparation des conciles, des controverses avec les païens et les hérétiques, surtout de l'administration des biens temporels de son église. Car l'évêque est un grand propriétaire. Il est agriculteur, vigneron, commerçant, fabricant de toute espèce d'objets. Il ne tiendrait qu'à lui, s'il voulait en courir le risque, d'être armateur et trafiquant, d'aller vendre ses huiles, ses blés ou ses chevaux dans les pays d'outre-mer.

Aussi Augustin ne peut-il comprendre que les moines oisifs lui envient ce qu'il appelle «le fardeau épiscopal». Son plus grand désir serait de le déposer. Mais cela ne lui est pas permis.

Après ces éloquentes et si cordiales adjurations, saint Augustin en arriva à la ridicule question des cheveux.

Il range en bataille des arguments tirés de l'Ecriture. Et, comme pour le travail manuel, il s'abrite derrière l'autorité de saint Paul. Mais dans un débat aussi futile, saint Augustin estime que la raillerie suffira sans faire intervenir la grave parole de l'apôtre. Il se moque des moines chevelus, comme le peuple de Carthage.

Au fond, en bon citoyen romain, l'évêque d'Hippone est hostile aux longues chevelures orientales. Qu'on laisse cette affectation aux Grecs ou aux Juifs! Mais ce qu'il réprouve surtout, dans cette affaire, c'est la passion fanatique et malsaine que les moines y dépensent et le vulgaire avec eux. Tout cela trouble inutilement les esprits.»

Saint Augustin termine en adjurant avec tolérance et douceur les moines fainéants à revenir à une plus saine et plus chrétienne conception des choses.

«On ignore, ajoute M. Bertrand, si les idées de réforme monastique triomphèrent immédiatement. Il est probable que non. Mais l'avenir lui donna gain de cause. Non seulement les moines occidentaux furent tondus, mais la règle du travail pour tous fut adoptée dans tous les monastères.

Ainsi, au lendemain des invasions barbares, après la destruction de la grande propriété romaine, çà et là des domaines stables se reconstituèrent, de petits îlots de vie laborieuse et intelligente se formèrent au milieu des ruines du vieux monde et de l'anarchie du monde nouveau. Les moines défrichèrent les terrains redevenus incultes ou les forêts des régions sauvages. Les faibles et les délicats ercopièrent les manuscrits anciens, réunirent des bibliothèques, à l'exemple de saint Augustin lui-même, qui, dans sa maison épiscopale d'Hippone, avait fondé une bibliothèque. Il

l'enrichissait de son mieux et avec une constante sollicitude. Encore à la veille de sa mort, lorsque la ville est assiégée par les Vandales, il remercie le comte Darius de lui avoir donné de l'argent pour acheter des livres.

Ne fût-ce que pour cela, parce qu'il a proclamé dans cette société en décomposition la nécessité et la sainteté du travail, — celui des bras comme celui de l'intelligence, — saint Augustin a donc été un des sauveurs — sinon le sauveur — de la civilisation occidentale.»

## II. Saint-Augustin et le travail avant la chute.

«Examinons le sens attaché à ces mots de la Genèse, III: De quel travail, de quelle surveillance peut-il être question? Dieu a-t-il voulu que le premier homme se livrât à l'agriculture? Ne serait-il pas invraisemblable qu'il l'eût condamné au travail avant sa faute? On pourrait le penser, si l'expérience ne démontrait pas que l'homme parfois prend un plaisir si vif à travailler la terre, que c'est un supplice pour lui d'être arraché à cette occupation. Or, l'attrait attaché à l'agriculture était bien plus vif encore à une époque où la terre et le ciel avaient une perpétuelle bénignité. Ce n'était point un travail écrasant mais comme un épanouissement de l'activité, charmée de voir les créations divines prendre avec son concours un aspect plus vivant et une fécondité nouvelle; c'était un sujet perpétuel de louer le Créateur lui-même, pour ce don de l'activité qu'il avait fait à l'âme mise à un corps, pour cette faculté qui s'exerçait dans la mesure du plaisir et non à contre cœur pour satisfaire aux besoins inférieurs du corps. Y a-t-il un spectacle plus sublime et plus ravissant pour l'homme, un entretien plus intime pour ainsi dire de sa raison avec la nature, que d'examiner ses semis, ses pépinières, ses boutures, ses greffes, et de se demander quelle est la vertu secrète des germes et des racines; d'où vient leur développement ou leur stérilité; quelle est celui qui donne l'accroissement?» (*De Genesi ad litt.*, lib. 8, ch. 8.)

# Tables des matières

**Préface** . . . . . pag. 1

**Introduction :** Les travailleurs types ; définition du travail — Hertzka, Strauss. Uberweg, Hartmann, Renan et les socialistes prétendent que le christianisme et son divin fondateur sont ennemis du travail. Est-ce vrai? . . . pag. 3—7

## Livre I. Les faits évangéliques

### Chapitre I. Jesus travailleur

L'atelier de Nazareth. — «N'est-ce pas là le fils de l'ouvrier?» (S. Math., XIII, 55). — «N'est-ce pas le charpentier?» (S. Marc, VI, 3). Hésitation d'Origène. Jésus est «du corps des travailleurs», dit Bossuet; conséquences morales de ce fait. Pourquoi est-il probant au point de vue de la foi et de la raison? pag. 8—17

### Chapitre II. Jésus et les travailleurs

Jésus et ses compagnons de labeur. Il se plaît en leur société et les choisit pour être ses privilégiés et ses apôtres. En les choisissant, il ne les oblige pas à abandonner leur besogne ordinaire: trois épisodes évangéliques où on le voit clairement. Jésus a relevé l'anathème du paganisme contre le travail manuel surtout en appelant aux plus hautes dignités de son Église des ouvriers . . . . . pag. 18—27

## Livre II. Les doctrines évangéliques

### Chapitre I. Jésus confirme la loi du travail imposée à l'homme

Le travail est la loi générale de l'Humanité avant et après le péché. — Préjugés du socialisme contre la doctrine chrétienne du travail résumés dans une lettre du socialiste belge Anseele. — Réponse de Mr Demoutiers. — Jésus reconnaît et perfectionne cette loi. — «Comme son Père, il ne cesse d'agir,» et son exemple condamne la paresse. Sa parole ne la condamne point avec moins de force: I. Punition de l'intendant infidèle et négligent. II. Parabole des talents, charte de l'activité humaine. 1° En quoi consiste la paresse? 2° Explication de la parabole des talents. «L'homme partant en voyage.» «Les talents.» «Le retour du maître.» «Les banquiers» On ne peut trouver ici une justification du prêt à intérêt. «Les banquiers» representent les privilégiés de la nature ou de la grâce qui prêtent aux autres le concours de leurs facultés. 3° Leçons à tirer de la parabole: *a*) Chacun reçoit des dons spéciaux, *b*) il ne doit pas les enfouir, *c*) il doit les employer pour pouvoir rendre des comptes au jour du jugement, *d*) les gains en sus de ce qu'on a reçu, sont le fruit de l'industrie et du travail personnel, perçu en conformité avec le vouloir divin, dans l'ordre individuel et social. L'amour du prochain est l'utilisation des dons reçus, à son avantage. 4° Conséquences à tirer de ces principes: *a*) nul n'a le droit de laisser inactives les forces que le Créateur lui a données, *b*) ne pas s'en servir au profit de son frère est un crime social. Le rentier inutile. *c*) Le mérite d'un homme sera apprécié par Dieu dans la proportion des dons reçus et du travail accompli pour le

faire valoir. *d*) Le travail, loi générale de l'homme, n'est pas le même pour tous, et cette diversité convient à des êtres sociaux. 5° Que signifie la punition du mauvais serviteur au profit de celui qui a reçu dix talents?
pag. 28—53

Chapitre II. L'intérêt que Jésus porte au travail humain

1° Jésus s'intéresse au travail humain. — Emploi fréquent d'analogies empruntées à l'agriculture pour encadrer son enseignement. «Quiconque regarde en arrière en posant la main à la charrue n'est pas apte au royaume.» — Le semeur. Les mauvaises chances du laboureur. — La vigne et les vignerons. 2° Jésus exalte la valeur morale du travail. *a*) S'il guérit c'est pour faciliter le travail et le salut. — Le maçon paralysé. *b*) Le travail est à ses yeux sanctificateur de l'homme. — Le fils prodigue est converti par le travail. — Sur la mesure du travail le jugement sera fixé, au dernier jour. 3° Jésus corrige le caractère pénal du travail. «Venez à moi les fatigués et je vous soulagerai.» — Le travail est un moyen d'aller à Dieu et de profiter de la Rédemption. — «Porter sa Croix», signifie travailler . . . . . pag. 53—65

Chapitre III. Jésus enseigne que le travail humain a droit à une compensation matérielle

La loi naturelle veut que l'homme trouve dans son travail la compensation «merces» de son effort. Jésus la confirme et la sanctifie par ses actes et ses paroles. «L'ouvrier est digne de sa récompense.» Que signifient ces paroles? 1° Le droit du travailleur au salaire. Le salaire est le prix du travail. 2° Le salaire appartient au travailleur. 3° Il est une compensation pour l'usure vitale. Le droit du travail au salaire est un gage de liberté personnelle. Le droit à la vie exige le droit au travail. Jésus-Christ semble avoir sanctionné le devoir naturel qu'a le possédant de faire profiter les autres de ses biens en leur offrant du travail. Les ouvriers de la vigne. Que penser du salaire égal donné pour un travail inégal? On peut voir dans ce fait qu'aux yeux de Jésus, tout salaire doit répondre aux besoins imprescriptibles du travailleur. — «L'ouvrier est digne de sa nourriture.» Explication du mot «nourriture». — L'homme utile par son travail à la société a droit à être sustenté par elle. «Le serviteur inutile.» — Le salariat est-il éternel? . . . . . pag. 66—80

Chapitre IV. Examen de quelques difficultés

Objection de Hartmann qui prétend que Jésus était l'ennemi du travail puisqu'il croyait à la fin prochaine du monde. Réponse — L'américain Salter dit qu'il faut établir une nouvelle morale de l'industrie «car Jésus s'en est complètement désintéressé». — «Les oiseaux du ciel ne sèment ni ne moissonnent . . . Les lis ne travaillent ni ne filent.» Sens de ces paroles. — Comment entendre ce que dit Jésus: «ne vous préoccupez pas.» — Harnack et l'objection faite à l'Évangile à propos du travail . . . . . pag. 80—97

Chapitre V. Vie active et Vie Contemplative. Conclusion du livre
pag. 97—103

Appendice

Saint-Augustin et le travail manuel des moines. L'homme peut-il passer sa vie dans l'oisiveté? . . . . . pag. 105—114

22930

261.2
L 968 LUGAN, A.

AUTHOR
La Loi Sociale du Travail
TITLE

DATE DUE | BORROWER'S NAME

STORAGE - CBPL

22930